

RAPPORT  
ANNUEL DE GESTION  
Vérificateur général du Québec  
2020-2021

Cette publication  
est rédigée par le



### **Québec**

750, boulevard Charest Est, bureau 300  
Québec (Québec) G1K 9J6  
Tél. : 418 691-5900 • Téléc. : 418 644-4460

### **Montréal**

770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1920  
Montréal (Québec) H3A 1G1  
Tél. : 514 873-4184 • Téléc. : 514 873-7665

### **Internet**

Courriel : [verificateur.general@vgq.qc.ca](mailto:verificateur.general@vgq.qc.ca)  
Site Web : [www.vgq.qc.ca](http://www.vgq.qc.ca)

**Le rapport est disponible dans notre site Web.**

### **Protection des droits de propriété intellectuelle du Vérificateur général du Québec**

Quiconque peut, sans autorisation ni frais, mais à la condition de mentionner la source, reproduire sous quelque support des extraits de ce document, sauf s'il le fait à des fins de commercialisation. Dans ce cas, une autorisation préalable doit être obtenue auprès du Vérificateur général.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISSN 2563-6367 (version imprimée)  
ISSN 2563-6375 (version PDF)

ISBN 978-2-550-90096-2 (version imprimée)  
ISBN 978-2-550-90097-9 (version PDF)



Québec, septembre 2021

Monsieur François Paradis  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement, bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Je vous transmets le *Rapport annuel de gestion 2020-2021* du Vérificateur général du Québec.

Ce rapport fait état des résultats que nous avons obtenus pour l'exercice financier 2020-2021 en ce qui a trait aux objectifs de notre plan stratégique 2019-2023. Il fait aussi le point sur notre gestion des ressources et répond aux différentes exigences législatives et gouvernementales en vigueur. Enfin, il contient les états financiers audités de notre organisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

La vérificatrice générale,

Guylaine Leclerc, FCPA, FCA

# FAITS SAILLANTS

2020-2021

## Vérificateur général du Québec

**207** audits d'états financiers et d'autres informations financières

**14** rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale

Plan stratégique : **83 %** des cibles atteintes 

Taux de rétention du personnel

**89,7 %**

Taux de mobilisation du personnel

**82 %**

Travail en région :

**7 emplois**

à l'extérieur  
de Québec et de Montréal

# TABLE DES MATIÈRES

Message de la vérificatrice générale.....	10
Déclaration attestant la fiabilité des informations et des résultats .....	12
Rapport de validation.....	14

<b>1/</b> LA PRÉSENTATION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL.....	<b>16</b>
Notre organisation.....	18

<b>2/</b> LES RÉSULTATS .....	<b>24</b>
Travaux d'audit.....	26
Plaintes et dénonciations .....	29
Plan stratégique : résultats 2020-2021 .....	31

<b>3/</b> LES RESSOURCES UTILISÉES .....	<b>54</b>
Ressources humaines .....	56
Ressources financières.....	59
Ressources informationnelles .....	63

<b>4/</b> LES AUTRES EXIGENCES .....	<b>66</b>
Développement durable .....	68
Accès à l'égalité en emploi .....	74
Divulgence d'actes répréhensibles.....	78
Accès aux documents et protection des renseignements personnels.....	79
Emploi et qualité de la langue française .....	81
Mesures relatives à l'indépendance et à la confidentialité .....	82

<b>5/</b> LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS .....	<b>84</b>
--	-----------

Annexes.....	104
--------------	-----

**MESSAGE  
DE LA  
VÉRIFICATRICE  
GÉNÉRALE**



Chez le Vérificateur général du Québec, nous avons rempli avec succès notre mandat, en dépit des obstacles et des ajustements nombreux qui se sont imposés dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Pour rendre compte de l'excellent travail accompli par notre équipe, je dépose avec fierté le *Rapport annuel de gestion 2020-2021* de notre organisation, qui correspond à la deuxième année de reddition de comptes de notre plan stratégique 2019-2023.

Le présent rapport annuel de gestion montre comment nos objectifs organisationnels ont été atteints, et il témoigne du fait que notre personnel n'a pas ménagé les efforts pour que nous soyons aussi présents et circonspects que d'habitude. Il en a résulté 14 rapports d'audit de performance et 207 audits d'états financiers et d'autres informations financières visant à améliorer la gestion des biens et des fonds publics québécois.

Voilà un niveau de productivité plus que satisfaisant compte tenu de la taille de notre équipe. En dépit de circonstances peu favorables, 83 % des cibles de notre plan stratégique ont été atteintes cette année. J'y vois le reflet du professionnalisme et de la compétence de notre personnel, mais également l'effet de conditions de travail qui favorisent le bien-être et la motivation.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous avons en effet déployé beaucoup d'efforts pour que notre organisation soit attirante et stable. Notre politique de télétravail, des mesures de conciliation travail-famille et notre plan de relève de gestion ont été conçus en ce sens. Le taux de rétention de notre personnel est de 89,7 %, une amélioration notable par rapport à l'an dernier, et son taux de mobilisation est de 82 %.

En avril 2021, nous avons de nouveau obtenu la certification Employeur remarquable, signe non équivoque de la considération de nos employés. À cela s'ajoute le fait que nous misons de plus en plus sur la flexibilité organisationnelle : entre autres choses, sept membres de notre personnel travaillent dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec.

Notre année de travail a été bien chargée et fructueuse. Je vous invite à lire notre rapport annuel de gestion pour en connaître davantage sur nos réalisations.

La vérificatrice générale,



Guylaine Leclerc, FCPA, FCA  
Québec, le 20 septembre 2021



**DÉCLARATION  
ATTESTANT  
LA FIABILITÉ  
DES INFORMATIONS  
ET DES RÉSULTATS**

La fiabilité de l'information contenue dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que celle des contrôles afférents relèvent de ma responsabilité.

À mon avis, le *Rapport annuel de gestion 2020-2021* du Vérificateur général :

- ▶ décrit fidèlement sa mission, son champ de compétence, ses valeurs et ses orientations stratégiques;
- ▶ présente de façon conforme les objectifs, les indicateurs et les résultats qui leur sont associés, ainsi que les données sur l'utilisation des ressources.

Tout au long de l'année financière, des systèmes d'information et des mesures de contrôle fiables ont été utilisés pour assurer l'atteinte des objectifs et la gestion des risques auxquels l'organisation est exposée.

Les membres du comité exécutif du Vérificateur général ont également approuvé ce rapport annuel de gestion.

Je déclare donc que l'information contenue dans ce rapport est fiable et correspond à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2021.

La vérificatrice générale,



Guylaine Leclerc, FCPA, FCA  
Québec, le 20 septembre 2021

Les membres du comité exécutif au 31 mars 2021

**Lyne Bergeron, CPA, CA, ASC**  
Conseillère cadre

**Marc-Antoine Daoust, CPA, CA, CFA**  
Vérificateur général adjoint

**François Dubreuil, CRIA**  
Chef de cabinet par intérim

**Jean-Pierre Fiset, CPA, CA**  
Vérificateur général adjoint

**Jacques Hébert, CPA, CA**  
Vérificateur général adjoint

**Paul Lanoie, Ph. D.**  
Commissaire au développement durable

**Christine Roy, CPA, CA**  
Sous-vérificatrice générale

# **RAPPORT DE VALIDATION**

Madame Guylaine Leclerc  
Vérificatrice générale

J'ai procédé à l'examen des résultats, des explications et de l'information présentés dans le rapport annuel de gestion du Vérificateur général du Québec pour l'année 2020-2021, qui s'est terminée le 31 mars 2021, à l'exception des états financiers, dont la responsabilité de l'audit a été confiée au cabinet MDCB CPA S.E.N.C.

La responsabilité de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la divulgation de ces données incombe à la vérificatrice générale. Ma responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence de l'information, en me basant sur les travaux que j'ai réalisés au cours de mon examen.

Mon examen s'est appuyé sur les normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, élaborées par The Institute of Internal Auditors (Institut des auditeurs internes). Mes travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à réviser des calculs et à discuter de l'information fournie. Cet examen ne constitue pas un audit.

Au terme de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les résultats, les explications et l'information contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2020-2021* du Vérificateur général du Québec ne sont pas, dans tous leurs aspects significatifs, plausibles et cohérents.

A handwritten signature in black ink that reads "Mériam Duchesne". The signature is written in a cursive, flowing style.

Mériam Duchesne, CPA auditrice  
Québec, le 20 septembre 2021





**LA  
PRÉSENTATION  
DU  
VÉRIFICATEUR  
GÉNÉRAL**

# NOTRE ORGANISATION

## **NOTRE MISSION : CONTRIBUER À UNE MEILLEURE GESTION DES FONDS PUBLICS**

Le Vérificateur général contribue, par ses audits et ses autres travaux, à la saine gestion des ressources ainsi qu'au contrôle parlementaire, au bénéfice de la population québécoise. Il est au service exclusif de l'Assemblée nationale.

## **NOTRE MANDAT**

Le Vérificateur général réalise des audits financiers, des audits de performance et des audits de conformité. De plus, il formule son opinion sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions présentées dans les rapports préélectorales.

### **Audit financier**

Par ses audits financiers, le Vérificateur général vise à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers et les informations financières qu'il vérifie sont exempts d'anomalies significatives. Ses audits financiers favorisent une reddition de comptes juste et transparente de la situation financière des entités auditées.

### **Audit de performance**

Par ses audits de performance, le Vérificateur général veut s'assurer que les ressources sont employées de manière économique, efficiente et efficace. Sous l'autorité du Vérificateur général, le commissaire au développement durable réalise également des audits de performance ayant trait à l'application de la *Loi sur le développement durable*. De plus, il fait part de ses constatations et de ses recommandations ayant trait au Fonds d'électrification et de changements climatiques.

### **Audit de conformité**

Le Vérificateur général porte une attention particulière à la conformité des opérations avec les lois, les règlements, les politiques et les directives. Ses audits de conformité s'intègrent généralement à ses audits financiers ou à ses audits de performance.

### **Rapport sur le rapport préélectoral**

Le Vérificateur général publie un rapport de certification indiquant sa conclusion sur la plausibilité des prévisions et des hypothèses formulées dans le rapport préélectoral publié par le ministre des Finances avant chaque élection générale. Il peut aussi exprimer dans ce rapport des commentaires qui découlent de ses travaux sur le rapport préélectoral.

## Autres travaux

### Audit particulier

Le gouvernement ou le Conseil du trésor peuvent confier au Vérificateur général le mandat de réaliser un audit sur toute matière qui est de sa compétence. L'Assemblée nationale peut également adopter une motion demandant au Vérificateur général d'effectuer un audit.

### Commissions parlementaires

Le Vérificateur général apporte son soutien aux commissions parlementaires et, de façon plus particulière, à la Commission de l'administration publique, qui a le mandat d'entendre le Vérificateur général sur ses rapports.

## NOTRE CHAMP DE COMPÉTENCE

En ce qui a trait à l'audit financier, le Vérificateur général peut auditer les organismes publics et les organismes du gouvernement qui sont définis dans la *Loi sur le vérificateur général*.

Il peut aussi auditer, à sa convenance, les états financiers des établissements publics faisant partie des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour l'audit de performance, son champ de compétence englobe les entités concernées par l'audit financier, ainsi que tous les organismes publics et tous les organismes du gouvernement qui ne produisent pas d'états financiers et les bénéficiaires de subventions versées par ces organismes. La décision d'entreprendre un audit de performance demeure à sa discrétion, sauf dans le cas de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour laquelle une entente avec le conseil d'administration doit être conclue.

Le Vérificateur général compte sur des équipes multidisciplinaires qui lui permettent de procéder à des audits auprès de ces nombreuses entités, dont les activités touchent divers secteurs.

## NOTRE INDÉPENDANCE

La *Loi sur le vérificateur général* encadre les activités de l'organisation et assure son indépendance. À cet égard, son principal dirigeant est désigné par une motion présentée par le premier ministre, qui doit être adoptée par au moins les deux tiers des membres de l'Assemblée nationale. Le 26 février 2015, M<sup>me</sup> Guylaine Leclerc a été désignée vérificatrice générale à l'unanimité. Son mandat, qui dure 10 ans, est non renouvelable.

Chiffres clés pour 2020-2021	Descriptions
305	Effectif régulier du Vérificateur général au 31 mars 2021
35,8 M\$	Dépenses du Vérificateur général
207	Nombre d'audits financiers et d'autres informations financières
14	Nombre d'audits de performance

## **NOTRE GESTION DES RISQUES**

Le Vérificateur général a une politique de gestion des risques. Le comité exécutif en supervise l'application. Les mesures de contrôle qui en sont issues visent notamment à assurer la continuité des activités d'audit et à protéger les actifs informationnels de l'organisation. Cette politique est disponible sur notre site Web.

Huit risques ont été déterminés. Le Vérificateur général maîtrise adéquatement six de ces risques et sa maîtrise des deux autres est tolérable. Il s'agit des deux risques suivants : fuite ou divulgation non autorisée d'informations confidentielles et gestion administrative non efficiente de ses activités.

Bien que l'organisation prenne des mesures pour contrôler le risque de fuite ou de divulgation non autorisée d'informations confidentielles en cours d'audit, son niveau de maîtrise de ce risque dépend aussi de l'engagement et de la collaboration des entités auditées et des tiers concernés.

Le Vérificateur général est également soucieux d'assurer une gestion de ses activités qui soit exemplaire et efficiente. De nombreux contrôles et mesures sont en place pour s'en assurer. Il n'en demeure pas moins que des améliorations continues sont nécessaires. À cet effet, le Vérificateur général est à implanter différents nouveaux outils de gestion. De plus, depuis le début de la pandémie de COVID-19, il a apporté des ajustements importants à ses façons de faire afin de s'adapter à la nouvelle réalité du télétravail. Par exemple, certains de ses comités se rencontrent plus fréquemment pour assurer le même niveau de suivi de l'utilisation des ressources.

### **Comité de la gestion des risques, de l'accès à l'information et de la sécurité**

La protection des renseignements personnels et l'accès à l'information sont au cœur des priorités du Vérificateur général. Présidé par M<sup>me</sup> Guylaine Leclerc, vérificatrice générale, ce comité est responsable de la gestion des risques organisationnels, de la sécurité, de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels chez le Vérificateur général. Il exerce son mandat en conformité avec le cadre légal et réglementaire en vigueur. Il fait également une veille des risques pouvant survenir dans l'organisation. Il est appuyé dans ses fonctions par un groupe de travail sur la gestion des risques et de la sécurité. Le comité de la gestion des risques, de l'accès à l'information et de la sécurité s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2020-2021.

## **NOS COMMUNICATIONS**

Au cours de l'année 2020-2021, le Vérificateur général a perfectionné les outils de communication qu'il a développés en 2019-2020, soit un nouveau gabarit pour les rapports d'audit de performance et des fiches descriptives résumant chacun des rapports d'audit de performance qu'il dépose à l'Assemblée nationale, afin de les rendre plus accessibles et de permettre une meilleure compréhension de ses mandats.

Il a également maintenu ses efforts de communication en lien avec les médias sociaux en étant présent sur Facebook, LinkedIn et Twitter. Il a aussi su adapter ses moyens de communication pour poursuivre de façon virtuelle ses activités de représentation dans les événements de recrutement.

Dans le contexte de la pandémie, le Vérificateur général a donné priorité à ses actions de communication à l'interne afin de mobiliser son personnel et de l'informer des nouvelles mesures. Ainsi, tout au long de l'année, il a tenu des rencontres virtuelles regroupant l'ensemble de son personnel. L'objectif de ces rencontres était d'informer rapidement ses employés de l'évolution de la situation à l'égard de la pandémie. Il a également mis en place un réseau social interne, soit Yammer, pour permettre à ses employés de discuter entre eux.

## **NOTRE SONDAGE AUPRÈS DES COMITÉS D'AUDIT**

Le Vérificateur général invite les comités d'audit, ou leur équivalent, à répondre à un sondage portant sur ses travaux et ses communications en audit financier. Cette invitation est transmise aux comités selon un cycle de trois ans, et les réponses reçues demeurent confidentielles. Le sondage comprend une vingtaine de questions regroupées sous quatre thèmes principaux :

- ▶ indépendance, objectivité et esprit critique;
- ▶ équipe de mission;
- ▶ communications et interactions;
- ▶ prestation des services.

Cette année, le Vérificateur général a demandé à 27 comités de participer au sondage afin de recueillir de l'information sur ses travaux entourant une vingtaine d'audits d'états financiers. De ces 27 comités, 13 (48 %) ont répondu au sondage. Ces derniers ont attribué une cote moyenne de 4,7 sur 5 (94 %) à la question qui portait sur leur appréciation globale.

La cote moyenne est semblable à celle de 2019-2020. À noter qu'une part importante de ces travaux a été réalisée durant la pandémie de COVID-19.

L'objectif de ce sondage est, entre autres, d'identifier des possibilités d'améliorer nos façons de faire. Compte tenu des résultats positifs obtenus au sondage, aucune action importante n'a été entreprise cette année.

## **NOS COLLABORATIONS PROFESSIONNELLES**

Le Vérificateur général collabore avec différents partenaires. Depuis 2019, M. Jean-Pierre Fiset, vérificateur général adjoint, est membre du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'organisme Comptables professionnels agréés du Canada. Son mandat de trois ans se termine le 31 mars 2022.

M<sup>me</sup> Guylaine Leclerc, vérificatrice générale, siège au conseil d'administration de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation, laquelle a pour mission d'encourager et de consolider l'audit de performance, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public, au Canada et à l'étranger, grâce à la recherche, à l'éducation et au partage de connaissances.

Le Vérificateur général travaille en collaboration avec les autres vérificateurs législatifs en siégeant aussi à différents comités du Conseil canadien des vérificateurs législatifs. Cet organisme est voué au partage d'information et au soutien du développement continu de la méthodologie, des pratiques et de l'audit en tant que profession.

De plus, M<sup>me</sup> Christine Roy, sous-vérificatrice générale, est membre du conseil d'administration de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Plusieurs gestionnaires du Vérificateur général participent en outre à divers groupes de travail de l'Ordre.

## **NOS COOPÉRATIONS INTERNATIONALES**

Le Vérificateur général partage son expertise avec plusieurs organisations étrangères vouées au contrôle des finances publiques. Au cours de l'année 2020-2021, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, le Vérificateur général n'a pas accueilli de délégations.

Toutefois, il a fait une présentation dans le cadre de la semaine d'audit interne organisée par l'Institut des auditeurs internes d'Haïti. Il a également organisé, en collaboration avec l'École nationale d'administration publique, un webinaire visant à discuter de l'importance des institutions supérieures de contrôle dans le contexte de la crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19. Ce webinaire a réuni des participants du Québec, du Sénégal et de la Tunisie. Cette collaboration a été rendue possible à la suite d'un accord signé en juillet 2020 entre l'École nationale d'administration publique et le Vérificateur général. Cet accord a entre autres pour objectif de mettre en commun leur expertise pour permettre l'organisation d'événements s'inscrivant dans une démarche de valorisation de l'expertise québécoise en matière d'audit de performance, de gouvernance et de saine gestion des fonds publics.

Le Vérificateur général a aussi donné des formations virtuelles à des représentants de la Cour des Comptes du Sénégal dans le cadre du Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation.

2



# LES RÉSULTATS

# TRAVAUX D'AUDIT

Le Vérificateur général mène des travaux diversifiés en audit financier et en audit de performance. Le tableau 1 présente le nombre d'interventions qu'il a réalisées au cours des trois dernières années.

**TABLEAU 1** Nombre d'interventions

	2020-2021	2019-2020	2018-2019
<b>Travaux en audit financier terminés au 31 mars</b>			
Audit d'états financiers et d'autres informations financières <sup>1</sup>	207	215	205
Autres travaux	16	21	20
Rapport déposé à l'Assemblée nationale	1	1	2
Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction	41	51	53
<b>Travaux en audit de performance déposés à l'Assemblée nationale<sup>2</sup></b>			
Audit courant et audit particulier	14 <sup>3</sup>	10	11
Suivi des recommandations d'un audit antérieur	0	1	2
Autres travaux	3 <sup>3</sup>	7	4
<b>Rapport sur le rapport préélectoral</b>	0	1 <sup>4</sup>	1

1. Ce nombre inclut les audits des états financiers d'organismes du champ de compétence du Vérificateur général confiés à des cabinets comptables, mais examinés par le Vérificateur général, soit un total de 46 interventions en 2020-2021 (50 interventions en 2019-2020 et 51 en 2018-2019). Le détail de ces interventions est présenté à l'annexe 1.
2. Depuis 2019-2020, le calcul est fait selon le calendrier parlementaire, soit de septembre à juin, plutôt que selon l'exercice financier, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.
3. La liste des interventions en audit de performance est présentée à l'annexe 2.
4. Pour l'année 2019-2020, il s'agit d'un suivi des prévisions du rapport préélectoral déposé en novembre 2019.

## AUDIT FINANCIER

Le nombre d'interventions en audit financier réalisées par le Vérificateur général dépend principalement de l'évolution de son champ de compétence puisque la quasi-totalité de ses interventions est prescrite par les lois en vigueur. De plus, un nombre d'heures important peut avoir été consacré chaque année à des interventions qui se sont terminées après le 31 mars. Par conséquent, le nombre d'interventions varie d'une année à l'autre. La baisse du nombre d'interventions en audit financier cette année est notamment due à la fusion des quatre sociétés Innovatech avec le Fonds du développement économique.

Il est à noter que certaines entités préparent plusieurs états financiers, ce qui implique la production d'autant de rapports d'audit. C'est le cas entre autres de la Caisse de dépôt et placement du Québec (71 interventions), de Retraite Québec (23 interventions) et de la Commission de la construction du Québec (12 interventions).

Par ailleurs, le Vérificateur général effectue annuellement d'autres travaux découlant de ses travaux en audit financier, notamment des missions d'audit de services connexes dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux. En 2020-2021, le Vérificateur général a réalisé 16 interventions de cette nature. Le nombre de ces interventions a baissé cette année puisque certaines missions de services connexes ont été annulées par des ministères en raison de la pandémie de COVID-19.

## Opinions modifiées

Le Vérificateur général a exprimé un total de 29 opinions modifiées dans ses rapports de l'auditeur indépendant sur les états financiers des entités de son champ de compétence entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021, dont 31 réserves, puisque 2 des opinions modifiées comptent plus d'une réserve. Parmi les 31 réserves, 26 portent sur la comptabilisation inadéquate des paiements de transfert. La liste des opinions modifiées figure à l'annexe 3.

## Suivi des recommandations en audit financier

Le Vérificateur général a transmis 41 rapports aux responsables de la gouvernance et à la direction de différentes entités. La diminution du nombre de rapports comparé à 2019-2020 s'explique principalement par le fait que neuf des entités qui avaient reçu un rapport en 2019-2020 ont appliqué toutes les recommandations du Vérificateur général.

Sur les 41 rapports transmis cette année, 37 comportaient un suivi de recommandations formulées antérieurement. Au cours de l'année 2020-2021, le degré d'application des recommandations s'est nettement amélioré, passant de 66 à 74 %. Le portrait de ces suivis est présenté au tableau 2. Il a été réalisé à partir des données des rapports transmis aux responsables de la gouvernance et à la direction de différentes entités d'avril 2020 à mars 2021, à la suite de l'audit de leurs états financiers pour les exercices clos en 2019 et en 2020.

**TABLEAU 2** Portrait du suivi des recommandations en audit financier

	2020-2021	2019-2020
Recommandations appliquées <sup>1</sup> ou pour lesquelles les progrès sont satisfaisants <sup>2</sup>	74 %	66 %
Nombre de recommandations ayant fait l'objet d'un suivi	117	101
Nombre de rapports comprenant un suivi de recommandations	37	41

1. Une recommandation est jugée appliquée lorsque la mise en œuvre des correctifs est terminée et que les principales lacunes sont corrigées adéquatement.

2. Les progrès sont jugés satisfaisants lorsque la mise en place des correctifs est en cours et que ceux-ci devraient permettre de corriger les principales lacunes dans un délai raisonnable.

## AUDIT DE PERFORMANCE

Au cours du calendrier parlementaire 2020-2021, soit de septembre 2020 à juin 2021, le Vérificateur général a publié 14 audits de performance, soit 7 à l'automne 2020 et 7 au printemps 2021. Cela représente une augmentation de 4 audits par rapport aux 10 audits publiés en 2019-2020. Ainsi, le Vérificateur général a atteint la cible de son plan stratégique. Ces 14 audits comprennent notamment 1 audit particulier sur le NM. *F.-A.-Gauthier*, ainsi que 4 audits réalisés par le commissaire au développement durable.

En 2020-2021, le nombre d'heures moyen consacré aux missions d'audit de performance a été de 6 396 heures, ce qui représente une baisse comparativement à 2019-2020 (7 159 heures). Cette baisse s'explique notamment par la diminution de l'envergure de certaines missions, afin d'augmenter le pourcentage de missions d'audit réalisées en moins de 3 000 heures (indicateur 2.2.2.3 du plan stratégique).

D'ailleurs, toutes les cibles liées à nos missions d'audit de performance ont été atteintes.

### Suivi des recommandations en audit de performance

Le suivi des recommandations que nous avons formulées à l'intention des ministères et organismes audités, ainsi que l'examen de leur plan d'action permettent à ceux-ci de mettre en place des actions concrètes. Ainsi, les audits que nous effectuons mènent à de réels changements au bénéfice de la population.

En 2020-2021, nous avons effectué le suivi de 164 recommandations, soit 103 formulées par le Vérificateur général, 57 par le commissaire au développement durable et 4 par la Commission de l'administration publique.

Cette année, le rapport présentant nos travaux de suivi des recommandations est déposé dans un document distinct qui est joint au présent rapport annuel de gestion.

# PLAINTES ET DÉNONCIATIONS

Au cours de l'exercice 2020-2021, le Vérificateur général a traité 182 dénonciations, dont 58 ont pris la forme de contributions aux audits, comparativement à 122 dénonciations et 41 contributions en 2019-2020. Il n'a reçu aucune plainte de nature professionnelle cette année. La nature et l'intérêt des travaux que nous avons réalisés sont selon nous les causes de cette augmentation.

Rappelons que le Vérificateur général est soucieux d'entendre les préoccupations des citoyennes et des citoyens à l'égard de l'appareil gouvernemental afin de mieux orienter ses travaux. Il souhaite favoriser leur participation en leur demandant de l'informer des situations qui semblent douteuses ou contraires aux politiques et aux directives des entités faisant partie de son champ de compétence.

Par ailleurs, l'utilisation de formulaires électroniques pour effectuer une plainte, une dénonciation ou une contribution à un audit constitue le principal moyen de communication utilisé (81 %). Cette façon de faire, implantée en 2017-2018, s'avère accessible et efficiente. De plus, 98 % des dénonciations traitées au 31 mars 2021 l'ont été en moins de 90 jours (98 % également pour l'année 2019-2020).

Le tableau 3 présente les décisions prises à l'égard de chacune des dénonciations traitées ces deux dernières années. Comme l'illustre ce tableau, il y a eu 98 dénonciations considérées comme recevables en 2020-2021, soit :

- ▶ 9 dénonciations qui ont été ajoutées dans notre banque de projets;
- ▶ 54 dénonciations, incluant 50 contributions qui ont été prises en compte dans les travaux que nous avons déjà planifiés ou qui étaient en cours;
- ▶ 31 dénonciations qui avaient déjà été couvertes dans un rapport déposé à l'Assemblée nationale il y a moins de 3 ans;
- ▶ 4 dénonciations qui n'ont pas été prises en compte parce qu'elles avaient peu d'impact.

**TABLEAU 3** Décisions prises à l'égard des dénonciations reçues, y compris les contributions

DÉCISION	NOMBRE DE DÉNONCIATIONS	
	2020-2021	2019-2020
<b>Dénonciations non recevables</b>		
Hors du champ de compétence du Vérificateur général	38	17
Litige avec une organisation ou déjà examinée par une cour de justice ou un tribunal administratif	5	5
Cas particulier ou personnel	27	24
Manque d'information	13	15
Plaintes visant des politiques ou des objectifs du gouvernement	1	0
<b>Sous-total</b>	<b>84</b>	<b>61</b>
<b>Dénonciations recevables</b>		
Ajoutées à la banque de projets	9	3
Prises en compte dans les travaux déjà planifiés ou en cours	54	50
Couvertes par un rapport du Vérificateur général à l'Assemblée nationale déposé il y a moins de 3 ans	31	6
Ayant peu d'impact	4	2
<b>Sous-total</b>	<b>98</b>	<b>61</b>
<b>Total</b>	<b>182</b>	<b>122</b>

Le tableau 4 présente la répartition de ces dénonciations, y compris les contributions, entre les différents secteurs concernés. Rappelons que chaque dénonciation a fait l'objet d'une analyse.

**TABLEAU 4** Nombre de dénonciations, y compris les contributions, ajoutées à la banque de projets du Vérificateur général ou prises en compte dans ses travaux déjà planifiés ou en cours, par secteurs

SECTEUR	2020-2021	2019-2020
Gouvernance et justice	0	1
Économie et environnement	6	4
Santé et services sociaux	8	2
Éducation et culture	5	17
Entreprises du gouvernement et agences	4	3
Soutien aux personnes et aux familles	40	16
Autres secteurs	0	10
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>53</b>

# PLAN STRATÉGIQUE : RÉSULTATS 2020-2021

Les actions menées par le Vérificateur général au cours de l'année 2020-2021 dans le cadre de son plan stratégique 2019-2023 sont présentées ci-après. Ce plan s'articule autour de deux orientations :

- ▶ Agir pour un maximum d'impact;
- ▶ Être reconnu pour sa gestion axée sur la personne et pour sa performance.

Pour l'année 2020-2021, le Vérificateur général a atteint 83 % des cibles qu'il s'était fixées (19 sur 23).

# SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2020-2021 RELATIFS AUX ENGAGEMENTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

## ENJEU 1 : Des travaux significatifs tant pour les parlementaires que pour la population

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	CIBLE		
				ATTEINTE	NON ATTEINTE	S. O.
<b>ORIENTATION 1 – AGIR POUR UN MAXIMUM D'IMPACT</b>						
<b>AXE 1.1 : Des mandats à haute valeur ajoutée</b>						
<b>1.1.1</b> Réaliser des mandats porteurs	1. Nombre de rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale	14 rapports	14 rapports	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2. Pourcentage des rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale qui portent sur la prestation de services directs à la population	30 %	57 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	3. Nombre de rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale qui portent sur les technologies de l'information	1 rapport	1 rapport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4. Nombre de missions d'audit financier réalisées dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux	6 missions	6 missions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>AXE 1.2 : Des interventions porteuses de développement durable</b>						
<b>1.2.1</b> Intégrer davantage le développement durable dans les missions d'audit de performance	1. Pourcentage de rapports d'audit de performance dans lesquels le commissaire au développement durable formule ses observations, excluant ses propres rapports	30 %	30 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>1.2.2</b> Accroître l'impact du commissaire au développement durable sur les pratiques de l'administration publique	1. Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action portant sur les modes d'intervention du commissaire au développement durable	Dépôt d'un plan d'action d'ici le 31 mars 2020	Plan d'action déposé en mars 2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Déploiement du plan d'action à compter de 2020-2021	Plan d'action déployé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2. Dépôt à l'Assemblée nationale d'un rapport de vigie sur l'élaboration de la nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable	1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie	1 rapport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	CIBLE		
				ATTEINTE	NON ATTEINTE	S. O.
<b>AXE 1.3 : Des travaux visibles et accessibles</b>						
<b>1.3.1</b> Mieux communiquer les résultats de nos travaux	1. Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication visant à augmenter la visibilité et l'accessibilité des travaux du Vérificateur général	Dépôt d'un plan de communication d'ici le 31 mars 2020	Plan de communication déposé en mars 2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
				Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021	Phase 1 déployée en majeure partie	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>1.3.2</b> Augmenter la notoriété du Vérificateur général	1. Pourcentage de la population qui connaît la raison d'être du Vérificateur général	Augmentation de 5 % par rapport à 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>AXE 1.4 : Des interventions qui suscitent des actions concrètes</b>						
<b>1.4.1</b> Renforcer l'application de nos recommandations	1. Pourcentage des recommandations à l'Assemblée nationale appliquées ou ayant donné lieu à des progrès satisfaisants en audit financier et en audit de performance	75 %	82 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2. Pourcentage des comités d'audit ou des conseils d'administration concernés par les rapports d'audit de performance qui sont rencontrés à ce sujet	60 %	67 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>1.4.2</b> Contribuer à une meilleure reddition de comptes des finances publiques	1. Audition par une commission parlementaire concernant les états financiers consolidés du gouvernement en présence du Vérificateur général	1 audition	0	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## ENJEU 2 : Une organisation qui se distingue par son excellence

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	CIBLE		
				ATTEINTE	NON ATTEINTE	S.O.
<b>ORIENTATION 2 – ÊTRE RECONNUS POUR NOTRE GESTION AXÉE SUR LA PERSONNE ET POUR NOTRE PERFORMANCE</b>						
<b>AXE 2.1 : Les employés au cœur de notre organisation</b>						
<b>2.1.1</b> Miser sur des ressources qualifiées en nombre suffisant	1. Taux de rétention du personnel	88 %	89,7 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2. Pourcentage des postes pourvus	Moyenne de 95 %	91,8 %	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	3. Pourcentage des missions d'audit financier données en impartition pour lesquelles le Vérificateur général assume les frais	Diminution par rapport à 2018-2019 : 10 %	5 %	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4. Nombre d'employés ayant effectué plus d'un type de mandat au cours d'une année	Augmentation par rapport à 2018-2019 : 10 %	5 %	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2.1.2</b> Miser sur le talent des régions	1. Réalisation d'un projet pilote pour l'embauche d'employés qui travaillent dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec	Dépôt du bilan du projet pilote d'ici le 31 mars 2021	Bilan déposé en février 2021	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2. Nombre d'employés travaillant dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec	En fonction du bilan du projet pilote : 2021-2022 : 10 à 12 employés 2022-2023 : 12 à 15 employés	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>2.1.3</b> Offrir un environnement de travail sain et mobilisant	1. Pourcentage de mobilisation du personnel permettant de maintenir la certification Employeur remarquable	2021-2022 : 75 %	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	2. Certification Entreprise en santé	Obtention de la certification d'ici le 31 mars 2023	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	CIBLE		
				ATTEINTE	NON ATTEINTE	S.O.
<b>AXE 2.2 : Des pratiques qui allient qualité et innovation</b>						
<b>2.2.1</b> Maintenir un haut standard de qualité	1. Pourcentage des missions d'audit évaluées répondant aux normes de certification	100 %	100 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2.2.2</b> Innover dans nos pratiques pour favoriser une plus grande efficience	1. Pourcentage des missions d'audit financier réalisées selon la nouvelle méthodologie	100 %	100 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2. Pourcentage d'heures investies dans les missions d'audit financier réalisées selon la nouvelle méthodologie	Réduction par rapport à 2018-2019 à compter de 2021-2022	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	3. Pourcentage des missions d'audit de performance réalisées en 3 000 heures ou moins	10 %	21 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4. Pourcentage des missions d'audit de performance utilisant les techniques d'audit assistées par ordinateur	80 %	86 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5. Nombre de missions d'audit financier pour lesquelles une révision de la stratégie des techniques d'audit assistées par ordinateur est effectuée	5 missions	5 missions d'envergure	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	6. Nombre de processus, de méthodes et d'outils faisant l'objet d'une révision et d'un plan d'action, le cas échéant	2	4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2.2.3</b> Viser un environnement sans papier	1. Quantité de papier consommée	Réduction par rapport à 2018-2019 : 30 %	85 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## RÉSULTATS DÉTAILLÉS 2020-2021 RELATIFS AUX ENGAGEMENTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

### ENJEU 1 : Des travaux significatifs tant pour les parlementaires que pour la population

#### ORIENTATION 1 – AGIR POUR UN MAXIMUM D'IMPACT

##### AXE 1.1 : Des mandats à haute valeur ajoutée

#### Objectif 1.1.1 Réaliser des mandats porteurs

##### INDICATEUR 1

Nombre de rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	13 rapports	14 rapports	15 rapports	15 rapports
Résultats	10 rapports	14 rapports		
	<b>Cible non atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

Le Vérificateur général a déposé 14 rapports d'audit de performance à l'Assemblée nationale entre septembre 2020 et juin 2021 (tableau 1). La cible a donc été atteinte.

Ce nombre comprend 4 rapports qui devaient être déposés au printemps 2020, mais dont le dépôt a été reporté à l'automne 2020, en raison du contexte de pandémie qui prévalait au printemps 2020.

La liste des rapports déposés est présentée à l'annexe 2.

##### INDICATEUR 2

Pourcentage des rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale qui portent sur la prestation de services directs à la population

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	30 %	30 %	30 %	30 %
Résultats	40 %	57 %		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

Le Vérificateur général voit à ce qu'un pourcentage de ses audits de performance portent sur des services directement offerts à la population. En 2020-2021, nous avons dépassé notre cible. En effet, 8 des 14 rapports d'audit de performance déposés dans l'année répondaient à ce critère, soit 57 % des rapports.

Il s'agit des rapports suivants :

- ▶ Accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance;
- ▶ Approvisionnement en produits sanguins et en produits plasmatiques;
- ▶ Gestion des licences d'entrepreneur en construction et tarification;
- ▶ Intégration et maintien en emploi des jeunes personnes handicapées;
- ▶ Mesure de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux : indicateurs;
- ▶ Produits alimentaires : fiabilité de l'information sur les étiquettes;
- ▶ Programme AccèsLogis Québec : réalisation des projets d'habitation;
- ▶ Programme d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres.

### INDICATEUR 3

#### Nombre de rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale qui portent sur les technologies de l'information

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport
Résultats	1 rapport	1 rapport		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

Le Vérificateur général s'est fixé comme objectif de réaliser chaque année au moins une mission d'audit de performance dont la portée ou l'orientation vise un aspect de la gestion des technologies de l'information (ex. : opérations, sécurité, gouvernance et gestion des risques, développement et entretien des systèmes, contrôles informatisés et gestion de projets informatiques).

Le dépôt d'un rapport intitulé *Projets en technologies de l'information des universités* nous a permis d'atteindre la cible pour l'année 2020-2021.

### INDICATEUR 4

#### Nombre de missions d'audit financier réalisées dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	6 missions	6 missions	6 missions	6 missions
Résultats	6 missions	6 missions		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

S'il le juge opportun, le Vérificateur général peut auditer les états financiers des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation.

Pour 2020-2021, nous nous étions fixé pour cible d’auditer les états financiers de six de ces établissements. Nous avons atteint notre cible en réalisant des missions d’audit financier dans les six établissements suivants :

- ▶ Centre de services scolaire des Découvreurs;
- ▶ Centre de services scolaire Marie-Victorin;
- ▶ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale;
- ▶ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l’Ouest-de-l’Île-de-Montréal;
- ▶ Cégep Montmorency;
- ▶ Université du Québec à Chicoutimi.

#### AXE 1.2 : Des interventions porteuses de développement durable

### Objectif 1.2.1 Intégrer davantage le développement durable dans les missions d’audit de performance

#### INDICATEUR 1

Pourcentage de rapports d’audit de performance dans lesquels le commissaire au développement durable formule ses observations, excluant ses propres rapports

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	30 %	30 %	30 %	30 %
Résultats	57 %	30 %		
<b>Cible atteinte</b>		<b>Cible atteinte</b>		

Au cours de l’exercice 2020-2021, le commissaire au développement durable a pu formuler ses observations dans trois des dix rapports d’audit de performance publiés qui ne relevaient pas directement de lui, soit dans 30 % de ces rapports. Il s’agit des rapports suivants :

- ▶ Accessibilité aux services de garde éducatifs à l’enfance;
- ▶ Gestion des licences d’entrepreneur en construction et tarification;
- ▶ NM *F.-A.-Gauthier* : conception et construction.

En intégrant davantage le développement durable dans ses audits de performance, le Vérificateur général veut contribuer à l’atteinte des objectifs de la stratégie gouvernementale de développement durable.

**Objectif 1.2.2**  
**Accroître l'impact**  
**du commissaire**  
**au développement**  
 **durable sur les**  
**pratiques de**  
**l'administration**  
**publique**

**INDICATEUR 1**

**Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action portant sur les modes d'intervention du commissaire au développement durable**

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cibles</b>	Dépôt d'un plan d'action d'ici le 31 mars 2020	Déploiement du plan d'action à compter de 2020-2021	Déploiement du plan d'action à compter de 2020-2021	Déploiement du plan d'action à compter de 2020-2021
<b>Résultats</b>	Plan d'action déposé en mars 2020	Plan d'action déployé		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

En 2019-2020, nous avons mené une réflexion sur les modes d'intervention du commissaire au développement durable. Un rapport a été produit à la suite de cette réflexion, et un plan d'action a été déposé au comité exécutif et approuvé par ce dernier.

Le plan d'action, qui comporte six actions principales, dont une qui se décline en cinq sous-actions, a été mis en œuvre selon l'échéancier prévu. Le commissaire a notamment réalisé l'une de ces actions en publiant trois rapports, soit deux rapports d'audit de performance et une étude, portant sur des enjeux environnementaux. Ces rapports sont les suivants :

- ▶ Bonnes pratiques de cinq pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- ▶ Fonds vert : qualité de l'information et contrôles pour une saine gestion;
- ▶ Neiges usées : répercussions sur l'environnement.

De plus, plusieurs actions qui visaient à ce que le commissaire soit plus présent auprès de l'administration publique québécoise et des parlementaires ainsi que dans l'espace public ont été réalisées. Dès 2021-2022, il est prévu que le commissaire effectue une vigie sur les mesures mises en œuvre pour assurer le respect des engagements pris par le gouvernement en matière de changements climatiques.

## INDICATEUR 2

### Dépôt à l'Assemblée nationale d'un rapport de vigie sur l'élaboration de la nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cibles</b>	1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie	1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie	1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie	1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie
<b>Résultats</b>	2 rapports	1 rapport		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

Le commissaire au développement durable a déposé, en novembre 2020, un rapport de vigie sur l'élaboration de la nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable.

Ce rapport fait état de ses observations quant aux mesures mises en œuvre pour définir la portée et le contenu de la prochaine stratégie, et quant au processus menant à son adoption.

#### AXE 1.3 : Des travaux visibles et accessibles

### Objectif 1.3.1 Mieux communiquer les résultats de nos travaux

## INDICATEUR 1

### Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication visant à augmenter la visibilité et l'accessibilité des travaux du Vérificateur général

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cibles</b>	Dépôt d'un plan de communication d'ici le 31 mars 2020	Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021	Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021	Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021
<b>Résultats</b>	Plan de communication déposé en mars 2020	Phase 1 déployée en majeure partie		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

Le Vérificateur général vise à être une référence pour les parlementaires et la population. Pour concrétiser cette vision, il s'est donné pour objectifs de mieux communiquer les résultats de ses travaux, par l'entremise d'un plan de communication, et d'augmenter sa notoriété.

Le comité exécutif a approuvé le plan de communication 2020-2023 en mars 2020. Celui-ci précise les actions que l'organisation réalisera au cours des trois prochaines années pour accroître son rayonnement auprès des parlementaires, des médias et de la population québécoise, et pour être reconnue comme un employeur de choix. Pour cette première année du déploiement du plan de communication, nous avons poursuivi nos efforts de vulgarisation en produisant des vidéos sur un plus grand nombre de rapports d'audit déposés à l'Assemblée nationale. Nous avons également développé une stratégie de communication spécifique aux réseaux sociaux et adaptée à chacune des plateformes afin d'accroître la visibilité de nos travaux.

<b>Objectif 1.3.2</b> <b>Augmenter la notoriété du Vérificateur général</b>	<b>INDICATEUR 1</b>			
	<b>Pourcentage de la population qui connaît la raison d'être du Vérificateur général</b>			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cibles</b>	Année de référence	Augmentation de 5 % par rapport à 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023	Augmentation de 5 % par rapport à 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023	Augmentation de 5 % par rapport à 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023
<b>Résultats</b>	<b>66 %</b>	<b>s. o.</b>		

Un sondage Web réalisé en 2019-2020 nous a permis de connaître le taux de notoriété du Vérificateur général, soit 66 %. Le résultat obtenu servira de référence pour calculer l'atteinte de la cible au cours des prochaines années.

En 2020-2021, nous avons voulu suivre l'évolution de ce taux en réalisant un deuxième sondage. L'analyse des résultats de ce deuxième sondage nous permettra de mener les actions nécessaires afin d'atteindre la cible d'ici le 31 mars 2023.

**Objectif 1.4.1**  
**Renforcer**  
**l'application de nos**  
**recommandations**

**INDICATEUR 1**

**Pourcentage des recommandations à l'Assemblée nationale appliquées ou ayant donné lieu à des progrès satisfaisants en audit financier et en audit de performance**

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	75 %	75 %	80 %	80 %
Résultats	77 %	82 %		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

Ce pourcentage rend compte des résultats des suivis effectués à l'égard de l'application des recommandations que nous avons formulées à la suite d'audits de performance uniquement parce qu'aucun rapport portant sur le suivi des recommandations formulées à la suite d'audits financiers n'a été déposé à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021.

Cette année, les résultats de nos travaux de suivi relatifs aux audits de performance sont présentés dans un rapport distinct joint au présent rapport annuel de gestion. Le pourcentage des recommandations formulées à la suite d'audits de performance qui ont été appliquées ou qui ont donné lieu à des progrès satisfaisants en 2020-2021 s'est élevé à 82 %, ce qui est supérieur à la cible de 75 % et au résultat obtenu en 2019-2020 (77 %).

**INDICATEUR 2**

**Pourcentage des comités d'audit ou des conseils d'administration concernés par les rapports d'audit de performance qui sont rencontrés à ce sujet**

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Aucune cible	60 %	60 %	60 %
Résultats	<b>s. o.</b>	67 %		
		<b>Cible atteinte</b>		

Le Vérificateur général s'est donné comme objectif de rencontrer les comités d'audit ou les conseils d'administration des entités auditées afin de favoriser l'application de ses recommandations. Seules les entités dont la loi constitutive prévoit la création d'un comité d'audit ou d'un conseil d'administration sont concernées.

Parmi les entités auditées visées par les 12 rapports publiés entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021, 6 avaient un comité d'audit ou un conseil d'administration, et nous avons rencontré 4 d'entre eux (67 %). Ainsi, la cible de 60 % a été atteinte.

**Objectif 1.4.2**  
**Contribuer à une  
meilleure reddition de  
comptes des finances  
publiques**

**INDICATEUR 1**

**Audition par une commission parlementaire des états financiers consolidés du gouvernement en présence du Vérificateur général**

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Aucune cible	1 audition	1 audition	1 audition
Résultats	<b>s. o.</b>	Aucune audition <b>Cible non atteinte</b>		

Ces dernières années, nous avons fait part de notre préoccupation sur le fait que, contrairement à ce qui a cours dans la quasi-totalité des provinces et au fédéral, il n'existe au Québec aucun comité de surveillance des comptes publics ni de commission parlementaire ayant pour responsabilité d'examiner les états financiers consolidés du gouvernement.

Dans le tome de mars 2021 du *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021*, nous avons rappelé l'importance pour le gouvernement du Québec de se doter d'un mécanisme de contrôle indépendant à l'égard de ses états financiers.

Aucune commission parlementaire n'a encore examiné les états financiers consolidés du gouvernement en notre présence à ce jour.

Les états financiers audités représentent l'un des piliers de la reddition de comptes d'un gouvernement. L'examen des comptes publics, sur une base annuelle, par une commission parlementaire existante ou par un comité de surveillance des comptes publics rendrait plus transparent le processus de surveillance des états financiers consolidés du gouvernement. Il permettrait aussi aux parlementaires de prendre un temps d'arrêt avec le ministère des Finances et le Vérificateur général afin de discuter des résultats financiers et des enjeux qui leur sont liés.

Dans son rapport sur l'imputabilité du printemps 2021 consécutif à l'audition des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics sur leur gestion administrative, la Commission de l'administration publique recommande qu'elle amorce une réflexion sur l'opportunité d'examiner les états financiers consolidés du gouvernement en commission parlementaire.

Nous suivrons l'évolution de l'application de cette recommandation en 2021-2022.

## ENJEU 2 : Une organisation qui se distingue par son excellence

### ORIENTATION 2 – ÊTRE RECONNUS POUR NOTRE GESTION AXÉE SUR LA PERSONNE ET POUR NOTRE PERFORMANCE

#### AXE 2.1 : Les employés au cœur de notre organisation

#### Objectif 2.1.1 Miser sur des ressources qualifiées en nombre suffisant

#### INDICATEUR 1 Taux de rétention du personnel

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	88 %	88 %	88 %	88 %
Résultats	85,5 %	89,7 %		
	<b>Cible non atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

En 2020-2021, le taux de rétention des employés du Vérificateur général s'est élevé à 89,7 %, ce qui représente une amélioration par rapport à 2019-2020 (85,5 %) et nous permet d'atteindre la cible fixée.

Il est important de préciser que le nombre de démissions et de mutations a diminué (tableau 5). La retraite représentant une étape normale dans une carrière, les départs à la retraite ne sont pas causés par un désir de quitter l'organisation pour aller travailler ailleurs, ce qui nous permet de penser que nos efforts pour retenir notre personnel portent fruit.

**TABLEAU 5** Départs volontaires

	2020-2021		2019-2020	
	Nbre	%	Nbre	%
Démission	9	29,0	11	26,2
Départ à la retraite	6	19,4	5	11,9
Mutation	16	51,6	26	61,9
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>100,0</b>	<b>42</b>	<b>100,0</b>

Pour mesurer la mobilisation de son personnel, le Vérificateur général sonde ses employés en vue de l'obtention de la certification Employeur remarquable. Il a obtenu cette certification en 2017 et elle a été renouvelée en 2019. Pour la conserver, des stratégies d'attraction et de rétention, ainsi que de motivation, de mobilisation et de reconnaissance du personnel ont été mises en place.

Par exemple, afin d'améliorer la flexibilité organisationnelle ainsi que la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, tout en permettant l'atteinte des objectifs opérationnels, le Vérificateur général a mis à jour sa politique de télétravail en janvier 2021, en tenant compte de l'expérience forcée vécue en contexte de pandémie.

Il a également entrepris l'élaboration d'un plan de relève de gestion visant à constituer un bassin de candidats à haut potentiel pour des postes clés, en vue de favoriser leur cheminement de carrière au sein de l'organisation.

Par ces actions et l'amélioration des conditions d'emploi pour les conseillers du Vérificateur général (ex. : intégration d'un grade supplémentaire en 2018-2019), l'organisation vise à réduire le nombre de mutations et de démissions au cours des prochaines années, malgré le marché concurrentiel.

## INDICATEUR 2 Pourcentage des postes pourvus

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cibles</b>	Moyenne annuelle : 95 %	Moyenne annuelle : 95 %	Moyenne annuelle : 95 %	Moyenne annuelle : 95 %
<b>Résultats</b>	92,3 %	91,8 %		
	<b>Cible non atteinte</b>	<b>Cible non atteinte</b>		

Le pourcentage de postes pourvus reste en deçà de la cible en raison notamment de l'autorisation de 15 nouveaux postes en cours d'année, lesquels n'ont pas tous pu être pourvus. N'eût été de l'ajout de ces postes, la cible aurait été atteinte avec un pourcentage de 95,6 %.

Les principales raisons de l'ajout de 15 postes sont la reprise de mandats en impartition et la hausse du nombre de rapports d'audit de performance déposés annuellement à l'Assemblée nationale, comme prévu dans notre plan stratégique 2019-2023. L'ajout de postes a également pour but de réduire le nombre d'heures supplémentaires en période de pointe.

Ces postes n'ont pas pu être pourvus principalement parce que la pandémie de COVID-19 a ralenti nos processus de qualification, ce qui a eu des conséquences sur le recrutement de conseillers, et aussi parce qu'il y a beaucoup de concurrence sur le marché du travail. Nous avons toutefois procédé à l'informatisation de nos examens de qualification en cours d'année, ce qui nous permettra de reprendre la cadence en 2021-2022. Nous anticipons une réduction significative des délais liés à notre processus d'embauche grâce à cette nouvelle façon de faire.

En 2021-2022, nous concentrerons notamment nos efforts sur le développement d'une stratégie globale d'attraction des talents dans le contexte de la concurrence qui sévit sur le marché du travail.

### INDICATEUR 3

#### Pourcentage des missions d'audit financier données en impartition pour lesquelles le Vérificateur général assume les frais

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Diminution par rapport à 2018-2019 : aucune	Diminution par rapport à 2018-2019 : 10 %	Diminution par rapport à 2018-2019 : 20 %	Diminution par rapport à 2018-2019 : 40 %
Résultats	<b>s. o.</b>	5 % <b>Cible non atteinte</b>		

La reprise de missions d'audit financier données en impartition permet d'offrir à un plus grand nombre d'employés la possibilité de développer de nouvelles compétences en gestion de projet. En 2018-2019, il y a eu 20 missions données en impartition pour lesquelles le Vérificateur général payait les honoraires. Une seule de ces missions a été reprise par le Vérificateur général en 2020-2021, ce qui fait que la cible de 10 % n'a pas été atteinte. Toutefois, en 2021-2022, nous prévoyons reprendre cinq missions afin de dépasser la cible de 20 %.

### INDICATEUR 4

#### Nombre d'employés ayant effectué plus d'un type de mandat au cours d'une année

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Augmentation par rapport à 2018-2019 : 5 %	Augmentation par rapport à 2018-2019 : 10 %	Augmentation par rapport à 2018-2019 : 15 %	Augmentation par rapport à 2018-2019 : 20 %
Résultats	Baisse de 7 % <b>Cible non atteinte</b>	Augmentation de 5 % <b>Cible non atteinte</b>		

Le Vérificateur général mise sur la mobilité de son personnel en audit afin de s'assurer d'avoir des ressources qualifiées et en nombre suffisant pour remplir ses mandats diversifiés.

De plus, cette mobilité permet à son personnel de relever de nouveaux défis au sein de l'organisation. Les différents mandats accessibles touchent autant à l'audit de performance, à l'audit financier, à l'audit informatique, à l'examen du rapport préélectoral, aux services-conseils en audit de performance et en audit financier qu'à l'administration.

Quarante-cinq employés ont effectué plus d'un type de mandat en 2020-2021, soit cinq de plus qu'en 2019-2020. Cela représente une hausse de 5 % par rapport à l'année de référence (2018-2019). Pour atteindre la cible de 10 %, il aurait fallu que trois employés de plus aient effectué plus d'un type de mandat.

Bien que nous n'ayons pas atteint notre cible, nous avons pu constater que le niveau de mobilité actuel des ressources contribue effectivement à améliorer notre flexibilité opérationnelle, tout en leur permettant de diversifier leurs expériences de travail. Cela pourrait même leur permettre de poursuivre leur carrière dans un autre type d'activité tout en demeurant au sein de notre organisation.

Au cours de la prochaine année, nous améliorerons nos outils afin de permettre aux employés de préciser davantage leurs intérêts, et aux gestionnaires d'avoir accès plus facilement et plus rapidement à cette information.

## Objectif 2.1.2 Miser sur le talent des régions

### INDICATEUR 1

Réalisation d'un projet pilote pour l'embauche d'employés qui travaillent dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cibles</b>	Dépôt d'une étude de faisabilité	Dépôt du bilan du projet pilote	Aucune cible	Aucune cible
<b>Résultats</b>	Étude déposée en mars 2020	Bilan déposé en février 2021		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

Pour répondre à son besoin de main-d'œuvre tout en contribuant au développement de l'ensemble du Québec, le Vérificateur général désirait, par ce projet pilote, explorer la possibilité d'embaucher des employés qui travailleraient ailleurs que dans ses bureaux de Montréal et de Québec.

Le projet pilote a été lancé en janvier 2020, avec l'embauche de deux employés au Saguenay-Lac-Saint-Jean et de deux employés dans le Centre-du-Québec. Par la suite, trois autres employés ont été embauchés, soit un à Drummondville et deux à Trois-Rivières. Le bilan du projet pilote a été déposé au comité exécutif le 8 février 2021.

### INDICATEUR 2

Nombre d'employés travaillant dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cibles</b>	Aucune cible	Aucune cible	En fonction du bilan du projet pilote : 10 à 12 employés	En fonction du bilan du projet pilote : 12 à 15 employés
<b>Résultats</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>		

Le bilan du projet pilote déposé en février 2021 prévoit l'embauche de 3 à 5 personnes par année pour les exercices 2021-2022 et 2022-2023, en vue d'atteindre un total de 12 à 15 employés au 31 mars 2023. Lors de la clôture de l'exercice, 7 employés travaillaient dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec.

## Objectif 2.1.3

**Offrir un environnement de travail sain et mobilisant**

### INDICATEUR 1

**Pourcentage de mobilisation du personnel permettant de maintenir la certification Employeur remarquable**

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	75 %	Aucune cible	75 %	Aucune cible
Résultats	79 %	<b>s. o.</b>		
	<b>Cible atteinte</b>			

En 2019, le personnel du Vérificateur général avait été invité à répondre à un sondage conçu pour évaluer la qualité des pratiques de gestion au sein d'une organisation. Quatre-vingt-six pour cent des employés avaient participé à l'exercice. Les résultats de ce sondage avaient été analysés par le Bureau de normalisation du Québec, qui nous avait confirmé que nous avons obtenu le pourcentage de satisfaction des employés requis pour conserver notre certification Employeur remarquable (75 %).

Après que la direction des ressources humaines eut analysé les réponses des employés, les directeurs de l'organisation furent invités à élaborer des plans d'action visant l'implantation d'actions concrètes suggérées par les employés pour accroître leur bien-être au travail. De plus, des mesures pour l'ensemble du personnel ont été mises en place pour améliorer nos pratiques de gestion et la mobilisation du personnel en tenant compte notamment du contexte de télétravail de la dernière année. Deux de ces mesures sont la mise à jour de la politique de télétravail et la tenue de rencontres virtuelles régulières avec l'ensemble du personnel.

Le sondage est réalisé tous les deux ans. Ainsi, aucun résultat n'a été obtenu pour l'exercice 2020-2021. Toutefois, les résultats du sondage pour le renouvellement de la certification Employeur remarquable réalisé du 22 mars au 2 avril 2021 nous ont permis d'obtenir une nouvelle fois cette certification pour deux années additionnelles. D'ailleurs, nous avons noté une amélioration notable des résultats par rapport à ceux de 2019. En effet, le pourcentage de mobilisation du personnel est passé de 79 % à 82 %, et le taux de participation au sondage a atteint 93 %.

### INDICATEUR 2

**Certification Entreprise en santé**

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Obtention de la certification d'ici le 31 mars 2023	Obtention de la certification d'ici le 31 mars 2023	Obtention de la certification d'ici le 31 mars 2023	Obtention de la certification d'ici le 31 mars 2023
Résultats	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>		

Le processus en vue de l'obtention de la certification est enclenché. L'atteinte de la cible d'ici mars 2023 est sur la bonne voie. Un sondage a notamment été réalisé auprès des employés en juin 2021. Les résultats de ce sondage serviront à l'élaboration d'un plan d'action à l'automne 2021.

## AXE 2.2 : Des pratiques qui allient qualité et innovation

### Objectif 2.2.1 Maintenir un haut standard de qualité

#### INDICATEUR 1 Pourcentage des missions d'audit évaluées répondant aux normes de certification

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	100 %	100 %	100 %	100 %
Résultats	100 %	100 %		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

La qualité des travaux demeure un élément fondamental pour le Vérificateur général, puisque sa crédibilité y est directement liée. Afin de maintenir cette qualité, l'organisation vise à ce que tous ses travaux respectent les exigences des organismes de normalisation. Le contrôle qualité repose sur la révision a priori des états financiers et sur des consultations quant à l'interprétation et à l'application des normes professionnelles, des méthodologies ainsi que des lois et règlements.

De plus, chaque année, un certain nombre de missions d'audit financier ou d'audit de performance sont examinées a posteriori, soit à l'interne, soit par des partenaires ou des consultants. Tous les examens d'assurance qualité a posteriori réalisés en 2020-2021 ont conclu que les missions d'audit avaient été effectuées en conformité avec les normes d'audit généralement reconnues.

### Objectif 2.2.2 Innover dans nos pratiques pour favoriser une plus grande efficacité

#### INDICATEUR 1 Pourcentage des missions d'audit financier réalisées selon la nouvelle méthodologie

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Aucune cible	100 %	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	<b>s. o.</b>	100 %		
		<b>Cible atteinte</b>		

Afin d'allier l'efficacité et la qualité des processus, le Vérificateur général a réalisé en 2017-2018 un projet pilote en audit financier. Pour ce faire, il a utilisé la méthodologie du Bureau du vérificateur général du Canada. Les résultats se sont avérés positifs et suffisamment intéressants pour qu'il mette de l'avant un plan d'action visant la réalisation d'autres projets pilotes en 2018-2019.

À la suite de ces projets pilotes, le Vérificateur général a décidé d'adopter une nouvelle méthodologie favorisant une plus grande efficacité et une meilleure qualité du processus d'audit financier. Ainsi, au cours des deux dernières années, le personnel en audit financier a été invité à suivre une formation de trois jours pour être en mesure d'utiliser cette nouvelle méthodologie pour l'ensemble de ses mandats. En 2020-2021, cette méthodologie a été utilisée pour 100 % des missions d'audit réalisées ou planifiées au cours de l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2021. Ainsi, nous avons atteint la cible que nous nous étions fixée.

### INDICATEUR 2

#### Pourcentage d'heures investies dans les missions d'audit financier réalisées selon la nouvelle méthodologie

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cibles</b>	Aucune cible	Aucune cible	Réduction par rapport à 2018-2019 : 5 %	Réduction par rapport à 2018-2019 : 10 %
<b>Résultats</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>		

Toutes nos missions d'audit financier sont dorénavant réalisées avec notre nouvelle méthodologie d'audit. Étant donné que certaines de ces missions étaient toujours en cours au 31 mars 2021, nous pourrions mesurer la diminution des heures investies dans la réalisation de ces missions en 2021-2022, comme prévu.

### INDICATEUR 3

#### Pourcentage des missions d'audit de performance réalisées en 3 000 heures ou moins

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cibles</b>	Aucune cible	10 %	20 %	30 %
<b>Résultats</b>	<b>s. o.</b>	21 %		
		<b>Cible atteinte</b>		

Le Vérificateur général a atteint sa cible en réalisant 21 % de ses missions d'audit de performance en 3 000 heures ou moins. Toutefois, la complexité et l'envergure de la plupart des missions prévues pour les deux prochaines années rendront difficile l'atteinte de cette cible pour ces années.

Le Vérificateur général demeure toutefois constamment à l'affût des meilleures pratiques en matière d'efficacité dans la réalisation de ses audits.

#### INDICATEUR 4

##### Pourcentage des missions d'audit de performance utilisant les techniques d'audit assistées par ordinateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	75 %	80 %	85 %	90 %
Résultats	90 %	86 %		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

Une technique d'audit assistée par ordinateur est une analyse de données informatisée, à laquelle l'auditeur a recours pour mettre en œuvre des procédures d'audit servant à dégager et à analyser des tendances, à identifier des anomalies et à obtenir, à partir de populations de données pertinentes, d'autres informations utiles pour l'audit. Une telle analyse augmente le niveau d'assurance de l'auditeur en plus de favoriser son efficacité dans la réalisation du mandat.

En 2020-2021, la cible était que, pour 80 % des missions d'audit de performance réalisées, au moins un des constats principaux s'appuie sur l'emploi de telles techniques. La cible a été atteinte puisque ces techniques ont été utilisées pour 12 des 14 missions terminées au cours de cette période, soit 86 % d'entre elles.

#### INDICATEUR 5

##### Nombre de missions d'audit financier pour lesquelles une révision de la stratégie des techniques d'audit assistées par ordinateur est effectuée

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Aucune cible	5 missions d'envergure	5 missions d'envergure	5 missions d'envergure
Résultats	<b>s. o.</b>	5 missions d'envergure		
		<b>Cible atteinte</b>		

Les directions responsables des missions d'audit financier auprès du Curateur public du Québec, d'Hydro-Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, de la Société d'habitation du Québec et de la Société québécoise des infrastructures ont révisé leur stratégie des techniques d'audit assistées par ordinateur pour l'exercice 2020-2021.

## INDICATEUR 6

### Nombre de processus, de méthodes et d'outils faisant l'objet d'une révision et d'un plan d'action, le cas échéant

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2	2	2	2
Résultats	2	4		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

En 2020-2021, le Vérificateur général a effectué une veille et une réflexion stratégique concernant le fonctionnement des comités internes assurant sa bonne gouvernance et sa performance. Cet exercice l'a conduit à revoir le mandat, la structure, le fonctionnement et la composition de ses comités et à en créer de nouveaux, dont un comité exécutif et un comité de suivi budgétaire. La mise en œuvre des changements a eu lieu à l'automne 2020 et permet maintenant au Vérificateur général d'effectuer un suivi plus performant de différents enjeux et de ses activités.

D'autre part, l'organisation a révisé son processus de suivi des recommandations suivant les audits de performance. Nous avons d'abord évalué dans quelle mesure les modifications majeures que nous avons apportées à ce processus en 2015 ont donné les résultats attendus. Ces travaux nous ont permis de constater que le taux d'application de nos recommandations a connu une amélioration notable.

Les modifications apportées en 2020-2021 ont cette fois pour but de favoriser une plus grande imputabilité des entités concernant la mise en œuvre des recommandations en impliquant davantage le haut dirigeant ainsi que les instances de gouvernance des entités auditées. Nous avons notamment conçu un guide à l'intention des entités auditées. Ce guide explique chacune des étapes du processus et clarifie les rôles et les responsabilités de chacun, de même que nos attentes quant à la qualité des plans d'action et à leur mise en œuvre. Des communications sont également prévues avec le haut dirigeant ainsi qu'avec les instances de gouvernance à différentes étapes du processus. Ces changements s'appliquent aux recommandations formulées dans les rapports d'audit publiés depuis octobre 2020.

Par ailleurs, la sécurité entourant l'accès aux infrastructures technologiques a été rehaussée par l'instauration de l'authentification à deux facteurs. Le personnel doit maintenant utiliser un jeton virtuel (appareil mobile) ou physique, en plus d'un mot de passe, pour tous ses accès aux systèmes du Vérificateur général à partir de l'extérieur de ses bureaux. En période de pandémie, c'est plus de 98 % du personnel qui était en télétravail et devait utiliser quotidiennement l'authentification à deux facteurs. Le personnel a reçu une formation sur l'utilisation de ce mécanisme.

Enfin, le Vérificateur général a entrepris un projet d'amélioration de son processus de production de son rapport annuel de gestion, afin notamment d'en diminuer le délai de production. Un comité a supervisé une analyse interne des étapes et de l'implication des différents intervenants. Tout au long du processus, il a cerné les éléments devant être améliorés. Un exercice de balisage a également été effectué auprès d'autres organisations du secteur public. Un calendrier séquentiel a par la suite été approuvé par le comité exécutif, et utilisé pour la production du présent rapport annuel de gestion.

## Objectif 2.2.3

**Viser un  
environnement  
sans papier**

### INDICATEUR 1

**Quantité de papier consommée**

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cibles</b>	Réduction par rapport à 2018-2019 : 20 %	Réduction par rapport à 2018-2019 : 30 %	Réduction par rapport à 2018-2019 : 40 %	Réduction par rapport à 2018-2019 : 50 %
<b>Résultats</b>	20 %	85 %		
	<b>Cible atteinte</b>	<b>Cible atteinte</b>		

Le contexte de pandémie a fait en sorte que la très grande majorité du personnel du Vérificateur général a travaillé à partir de la maison au cours de l'exercice 2020-2021, ce qui a contribué au dépassement considérable de la cible fixée. En effet, l'usage accru de fichiers électroniques a permis aux employés de réduire leur consommation de papier. Cette nouvelle méthode de travail devrait contribuer à l'atteinte des cibles fixées pour les prochaines années.





**LES  
RESSOURCES  
UTILISÉES**

# RESSOURCES HUMAINES

## RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

**TABEAU 6** Effectif au 31 mars incluant les personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

	31 MARS 2021	31 MARS 2020	ÉCART
Audit financier et de performance	244	238	6
Soutien à la gestion	53	46	7
Services-conseils	13	16	(3)
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>300</b>	<b>10</b>

Depuis plusieurs années, l'organisation consacre des efforts considérables au recrutement et au maintien en poste de personnel compétent et suffisant pour effectuer ses activités d'audit financier et d'audit de performance.

En 2020-2021, le Vérificateur général a accru son nombre d'employés pour répondre à ses besoins de réalisation de missions d'audit. De plus, plusieurs postes administratifs ont été pourvus pour faire face aux nombreux défis liés notamment à la gestion des ressources humaines et aux technologies de l'information.

**TABLEAU 7** Dépenses destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champs d'activité (en milliers de dollars)

CHAMP D'ACTIVITÉ	2020 <sup>1</sup>		2019 <sup>1</sup>	
	\$	%	\$	%
Favoriser le perfectionnement des compétences	326	53	462	70
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	68	11	62	9
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	70	11	19	3
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	85	14	83	13
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	70	11	32	5
<b>Total</b>	<b>619</b>	<b>100</b>	<b>658</b>	<b>100</b>

1. Ces données font référence à l'année civile.

**TABLEAU 8** Évolution des dépenses en formation

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN FORMATION	2020 <sup>1</sup>	2019 <sup>1</sup>
Proportion de la masse salariale	2,4 %	2,7 %
Nombre moyen de jours de formation par personne <sup>2</sup>	5,0	5,3
Somme allouée par personne <sup>2</sup>	2 026 \$	2 255 \$

1. Ces données font référence à l'année civile.

2. Cela inclut les étudiants, les stagiaires et les titulaires d'emplois supérieurs.

En 2020, le nombre moyen de jours de formation par personne a été moins élevé qu'en 2019. Il a été de 5 jours, alors qu'il avait été de 5,3 jours. La pandémie a eu un impact sur le nombre d'activités de formation offertes aux employés, notamment en raison de l'annulation de plusieurs congrès, colloques et séminaires. Malgré l'annulation de certaines formations, soulignons que nous avons pu offrir la majorité des formations prévues en adaptant nos modes de diffusion au contexte de télétravail.

**TABLEAU 9** Jours de formation selon les catégories d'emploi

CATÉGORIE D'EMPLOI	2020 <sup>1</sup>	2019 <sup>1</sup>
Cadre	219	262
Professionnel	1 118	1 182
Fonctionnaire	49	46
Étudiants-stagiaires et emplois supérieurs	129	72

1. Ces données font référence à l'année civile.

## TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE (TAUX DE ROULEMENT) DU PERSONNEL RÉGULIER

Le taux de départ volontaire du personnel représente le pourcentage de personnes engagées sur une base permanente (employés temporaires et réguliers) qui ont volontairement quitté le Vérificateur général. Au cours de l'année 2020-2021, ce taux a diminué significativement pour s'établir à 10,3% (tableau 10), ce qui correspond à 31 départs, dont 9 démissions, 6 départs à la retraite et 16 mutations vers d'autres ministères et organismes de la fonction publique.

**TABLEAU 10** Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Taux de départ volontaire	10,3	14,5	15,5

Le Vérificateur général demeure préoccupé par le taux de départ volontaire de son personnel, bien qu'il ait diminué en 2020-2021. Pour faire face à la situation, il a mis en œuvre plusieurs actions afin d'améliorer les conditions d'emploi de ses employés et ainsi diminuer le nombre de départs dus à des mutations et à des démissions au cours des prochaines années.

En 2020-2021, le Vérificateur général a poursuivi le déploiement d'un plan d'action visant à améliorer ses pratiques de gestion ayant le plus de valeur pour ses employés en ajustant celles-ci pour tenir compte du contexte de pandémie et de télétravail.

# RESSOURCES FINANCIÈRES

En 2020-2021, les crédits disponibles étaient de 36,7 millions de dollars. Ils ont été utilisés pour les charges liées à la rémunération et au fonctionnement, ainsi que pour l'acquisition d'immobilisations. Soulignons que des crédits de 0,8 million de dollars n'ont pas été utilisés pour les raisons suivantes :

- ▶ des provisions ont été constituées pour l'indexation des salaires selon les nouvelles conventions collectives (ce qui explique principalement une augmentation de 1 084 milliers de dollars en rémunération);
- ▶ les frais de déplacement et de représentation ont été moins élevés que prévu étant donné le contexte de pandémie ainsi que les services administratifs (ce qui explique principalement une baisse de 1 414 milliers de dollars en fonctionnement);
- ▶ des travaux de réaménagement et des projets d'informatique ont été reportés (ce qui explique principalement une baisse de 433 milliers de dollars en acquisition d'immobilisations).

Comme le démontre le tableau 11, le Vérificateur général a reporté 330 milliers de dollars de ces crédits non utilisés à l'exercice 2021-2022 avec l'autorisation du Bureau de l'Assemblée nationale.

**TABLEAU 11** Utilisation des crédits annuels (en milliers de dollars)<sup>1</sup>

	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Crédits disponibles	36 663	35 108	33 914
Crédits utilisés pour la rémunération et le fonctionnement	(35 283) <sup>2</sup>	(33 022)	(31 621)
Crédits utilisés pour les immobilisations	(617)	(692)	(752)
<b>Crédits inutilisés</b>	<b>763</b>	<b>1 394</b>	<b>1 541</b>
Crédits liés à la rémunération et au fonctionnement périmés par le Vérificateur général	-	-	(188)
Crédits périmés liés aux immobilisations	(433)	(696)	(404)
<b>Crédits reportés à l'exercice suivant</b>	<b>330</b>	<b>698</b>	<b>949</b>

1. Le Vérificateur général a établi ces montants en prenant en considération les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les montants excluent la charge d'amortissement.
2. Pour l'exercice 2020-2021, la charge d'amortissement a été de 469 milliers de dollars, donc la dépense totale pour ce poste s'est chiffrée à 35 752 milliers de dollars.

Le tableau 12 présente la répartition des dépenses consacrées aux différentes activités de l'organisation pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021.

Les dépenses qui se rattachent à chaque activité du tableau comprennent les coûts directs (main-d'œuvre, honoraires professionnels et frais de déplacement) et les frais généraux (loyer, télécommunications et autres), répartis en proportion des heures de travail effectuées.

Il est à noter que les honoraires d'audit assumés par les entités sont exclus du tableau. La section États financiers audités présente l'utilisation des crédits par catégories de dépenses.

**TABLEAU 12 Répartition des ressources financières (en milliers de dollars)**

	<b>DÉPENSES RÉELLES 2020-2021</b>	<b>DÉPENSES RÉELLES 2019-2020</b>	<b>ÉCART</b>	<b>VARIATION (%)</b>
<b>Audit financier</b>				
Audit d'états financiers	16 194	15 254	940	6,16
Autres travaux <sup>1</sup>	1 063	873	190	21,76
	<b>17 257</b>	<b>16 127</b>	<b>1 130</b>	<b>7,01</b>
<b>Audit de performance</b>				
Audit courant et audit particulier	7 384	7 611	(227)	(2,98)
Suivi des recommandations	752	1 102	(350)	(31,76)
Autres travaux <sup>2</sup>	1 063	469	594	126,65
	<b>9 199</b>	<b>9 182</b>	<b>17</b>	<b>0,19</b>
<b>Sous-total</b>	<b>26 456</b>	<b>25 309</b>	<b>1 147</b>	<b>4,53</b>
<b>Activités de soutien</b>				
Soutien professionnel	1 570	1 700	(130)	(7,65)
Formation	1 446	1 519	(73)	(4,81)
Administration	6 280	4 996	1 284	25,70
	<b>9 296</b>	<b>8 215</b>	<b>1 081</b>	<b>13,16</b>
<b>Total</b>	<b>35 752</b>	<b>33 524</b>	<b>2 228</b>	<b>6,65</b>

1. Les autres travaux en audit financier incluent notamment ceux qui ont été publiés dans un rapport déposé à l'Assemblée nationale, y compris les travaux concernant le rapport préélectoral.

2. Les autres travaux en audit de performance incluent notamment la revue des activités des entités et la préparation des auditions devant les commissions parlementaires.

Comme le démontre le tableau 12, les sommes consacrées aux différentes activités de l'organisation (35,8 millions de dollars) ont augmenté de 6,65 % par rapport à l'année 2019-2020. Les causes de cette augmentation sont présentées sommairement ci-après. Les principales variations par catégories de dépenses sont présentées en détail dans la section États financiers audités.

## AUDIT FINANCIER

Les dépenses totales en audit financier ont augmenté de 7 %. Cela est principalement dû à un plus grand nombre d'heures effectuées en audit financier résultant notamment des travaux additionnels qui ont été nécessaires pour couvrir les risques liés à la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à implanter une nouvelle méthodologie.

## AUDIT DE PERFORMANCE

Les dépenses totales en audit de performance sont demeurées relativement stables, même si les coûts relatifs aux audits courants et particuliers ainsi qu'au suivi des recommandations ont diminué. Cela est notamment dû aux coûts des autres travaux, qui ont été plus élevés. En effet, en 2020-2021, plus de ressources ont été consacrées à la revue des activités des entités pour le choix de nouveaux mandats ainsi qu'à la réalisation de vigies et d'études sur le développement durable.

## ACTIVITÉS DE SOUTIEN

Les dépenses pour les activités de soutien ont augmenté de 1,1 million de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des dépenses administratives, qui s'élève à 1,3 million de dollars. Cette hausse s'explique par l'embauche de personnel dans les directions des ressources humaines, des ressources financières et matérielles, des ressources informationnelles et des communications, ainsi que par l'embauche d'une ressource consacrée à l'amélioration continue des processus. Ces nouvelles embauches ont pour but d'assurer un meilleur soutien administratif à l'ensemble du personnel du Vérificateur général et de permettre à ce dernier de poursuivre sa mission dans un contexte qui évolue rapidement, notamment en ce qui a trait aux technologies de l'information. D'ailleurs, ces directions ont été fortement mises à contribution au cours de la dernière année dans le contexte particulier de télétravail à temps plein imposé par la pandémie de COVID-19.

De plus, la stratégie de communication du Vérificateur général a été révisée, notamment dans le but d'augmenter le nombre de réunions tenues avec l'ensemble des employés afin de les aider à s'adapter à la nouvelle situation. Aussi, en raison du déploiement précipité du télétravail à l'ensemble des employés au début de l'année 2020-2021, certains ajustements ont été requis, notamment en ce qui concerne l'utilisation du matériel informatique et les accès aux systèmes, dont ceux des entités auditées. Ces derniers éléments expliquent également une partie de la hausse des dépenses pour les activités de soutien.

Le tableau 13 présente le coût par heure des activités d'audit ainsi que le nombre d'heures consacrées à ces activités chez le Vérificateur général au cours des trois dernières années.

**TABLEAU 13** Nombre d'heures consacrées aux activités d'audit et coût par heure de ces activités (en dollars)<sup>1</sup>

	AUDIT FINANCIER		AUDIT DE PERFORMANCE		TOTAL	
	Nombre d'heures	Coût par heure	Nombre d'heures	Coût par heure	Nombre d'heures	Coût par heure
2020-2021	218 131	105,25	108 806	113,75	326 937	108,08
2019-2020	201 643	103,94	108 579	111,85	310 222	106,71
2018-2019	205 859	103,19	94 656	110,33	300 515	105,44

1. Les données excluent les honoraires versés pour les missions confiées à des cabinets comptables.

En 2020-2021, le coût moyen par heure pour la réalisation de l'ensemble des audits a été de 108,08 dollars, alors qu'il était de 106,71 dollars en 2019-2020. Il s'agit d'une augmentation de 1,28%. La principale cause de cette augmentation est l'indexation des salaires des employés.

Pour ce qui est de la hausse de 16 714 heures pour la réalisation de l'ensemble des audits, elle est due à une augmentation de 16 488 heures (8%) consacrées à l'audit financier. Cette hausse s'explique principalement par :

- ▶ des travaux supplémentaires dans certains mandats pour couvrir des risques liés à la pandémie de COVID-19;
- ▶ une perte d'efficacité occasionnée par la réalisation en télétravail de 100% des travaux d'audit;
- ▶ l'implantation de la nouvelle méthodologie d'audit;
- ▶ le début des travaux concernant le rapport préélectoral qui sera produit par le ministère des Finances en 2022.

Quant aux heures consacrées à l'audit de performance, elles sont restées stables.

# RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les dépenses et les investissements relatifs aux ressources informationnelles sont liés aux activités d'encadrement, à celles de continuité ainsi qu'au développement de systèmes et au rajeunissement d'une portion des infrastructures technologiques (tableau 14).

**TABLEAU 14** Ressources informationnelles en 2020-2021  
(en milliers de dollars)

	<b>DÉPENSES OU INVESTISSEMENTS PRÉVUS</b>	<b>DÉPENSES OU INVESTISSEMENTS RÉELS</b>
Activités d'encadrement	136	140
Activités de continuité	2 427	1 941
Projets d'investissement	440	296
<b>Total</b>	<b>3 003</b>	<b>2 377</b>

Les activités d'encadrement ont trait à la gestion générale de la direction des ressources informationnelles ainsi qu'à d'autres éléments plus ponctuels, tels que la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur des technologies de l'information 2019-2022 du Vérificateur général. Ce dernier présente une vision stratégique de l'évolution des technologies pour soutenir l'organisation dans la continuité et la réalisation de son plan stratégique.

Les activités de continuité menées à l'égard des ressources informationnelles se rapportent principalement au soutien informatique offert aux employés, aux travaux d'entretien des systèmes ainsi qu'au renouvellement des licences et à la mise à jour des logiciels. Elles comprennent aussi l'acquisition d'équipement informatique et de logiciels ayant principalement trait à la mise à jour du parc informatique ainsi qu'à l'amélioration de l'infrastructure et de la réseautique. Ces acquisitions ont permis d'atténuer certains risques liés à la désuétude de l'équipement et d'optimiser la performance des outils de travail de l'ensemble du personnel.

L'écart de 486 milliers de dollars entre les dépenses ou investissements prévus (2 427 milliers de dollars) et réels (1 941 milliers de dollars) est principalement attribuable aux économies de salaire dues aux postes vacants en technologies de l'information durant l'exercice, au report en raison de la pandémie de la mise à niveau des salles de vidéoconférence en présentiel, au coût moins élevé que prévu de certains logiciels, ainsi qu'au retard de certains travaux d'infrastructures dont la réalisation chevauche deux années financières.

Les projets d'investissement réalisés en 2020-2021 sont liés à la mise à jour des équipements de sécurité et de réseautique, au déploiement de matériel et de logiciels permettant le télétravail, ainsi qu'à la mise à niveau de plusieurs logiciels soutenant les opérations. L'écart de 144 milliers de dollars entre les dépenses ou investissements prévus (440 milliers de dollars) et réels (296 milliers de dollars) est principalement dû au projet majeur de refonte de l'intranet du Vérificateur général, qui a coûté moins cher que prévu, notamment grâce à la mise à contribution de ressources internes.

4



**LES  
AUTRES  
EXIGENCES**

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Vérificateur général n'est pas assujéti aux exigences de la *Loi sur le développement durable* pour la production d'un plan d'action de développement durable et sa reddition de comptes. Il s'est tout de même doté d'un tel plan d'action sur trois ans en 2017. Il voulait ainsi montrer l'importance qu'il accorde au développement durable et participer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Son objectif principal était d'intégrer davantage le développement durable dans ses travaux d'audit et ses pratiques de gestion, en prenant en compte les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Les actions qu'il a réalisées en ce sens depuis 2017 lui ont permis de contribuer à l'atteinte de 13 des 27 objectifs de la stratégie.

Il est à noter que 4 des 11 objectifs du plan d'action du Vérificateur général font partie intégrante de son plan stratégique 2019-2023. Le logo du Plan stratégique 2019-2023 permet de les identifier dans le tableau ci-après.

Compte tenu du contexte de pandémie et de télétravail, des ajustements ont dû être apportés. Ainsi, quatre cibles n'ont pas été mesurées, car elles ont été jugées non pertinentes cette année. Par exemple, nous avons jugé que la cible liée à l'exposition d'œuvres d'art dans nos locaux n'était pas pertinente puisque presque tous les employés travaillaient à partir de la maison.

Pour l'année 2020-2021, nous avons atteint 84 % des cibles mesurables (16 sur 19). Ce pourcentage est supérieur à celui de l'année dernière (67 %).

# SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020-2021

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
<b>OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1 : RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE</b>				
Réduire les impressions à l'interne (Objectif H)	1. Quantité de papier consommée Indicateur 2.2.3.1	Réduction par rapport à 2018-2019 : 30 %	Réduction de 85 %	Cible atteinte
				
Améliorer la réduction et la récupération des matières résiduelles (Objectif I)	1. Réduire la quantité de déchets par employé	Réduction de 4 % en 2020-2021	Cible non mesurée	Cible non mesurée
	2. Reconnaissance du programme ICI on recycle +	Maintenir le niveau Performance + pour le bureau de Québec lors du renouvellement en juin 2022	-	s. o.
		Obtenir la certification Performance + pour le bureau de Montréal en juin 2022	-	s. o.
<b>OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX 1.1 , 7.1 ET 8.3 : RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE</b>				
<b>ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES, AUX LIEUX D'EMPLOI ET AUX TERRITOIRES PAR DES PRATIQUES ET PAR LA PLANIFICATION INTÉGRÉE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS DURABLES</b>				
<b>FAVORISER L'UTILISATION D'ÉNERGIES QUI PERMETTENT DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES</b>				
Favoriser les déplacements écoresponsables (Objectif J)	1. Pourcentage de voitures louées qui respectent les exigences environnementales du Vérificateur général	95 %	Cible non mesurée	Cible non mesurée
	2. Pourcentage de réservations dans des hôtels inscrits dans le répertoire des tarifs préférentiels hôteliers du Centre de services partagés du Québec <sup>1</sup> qui sont reconnus par les programmes de reconnaissance en développement durable	80 %	Cible non mesurée	Cible non mesurée
	3. Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action portant sur les déplacements écoresponsables	Création d'un comité sur les déplacements écoresponsables d'ici le 30 juin 2020	Comité créé	Cible atteinte
	Dépôt d'un plan d'action d'ici le 31 décembre 2020	Non déposé	Cible non atteinte	
	Déploiement du plan d'action à compter d'avril 2021	-	s. o.	

1. Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le Centre de services partagés du Québec a été remplacé par Infrastructures technologiques Québec et le Centre d'acquisitions gouvernementales.

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE	
<b>OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX 1.1 ET 2.2 : RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE</b>					
<b>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES VERTES ET DES BIENS ET SERVICES ÉCORESPONSABLES PRODUITS AU QUÉBEC</b>					
Faire des achats écoresponsables (objectif K)	1. Pourcentage des achats qui respectent les exigences environnementales du Vérificateur général précisées dans sa directive sur les réunions organisationnelles et sa directive concernant l'acquisition et la disposition de biens	95 % des achats annuels en papier fin	100 %	Cible atteinte	
		95 % des acquisitions annuelles en équipement informatique	100 %	Cible atteinte	
		95 % des événements organisationnels respectant au moins 75 % des exigences	100 %	Cible atteinte	
<b>OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX 1.2 ET 1.4 : RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS</b>					
<b>POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE</b>					
Réaliser des interventions porteuses de développement durable (objectif A)	1. Pourcentage de rapports d'audit de performance dans lesquels le commissaire au développement durable formule ses observations, excluant ses propres rapports Indicateur 1.2.1.1	30 %	30 %	Cible atteinte	
		2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action portant sur les modes d'intervention du commissaire au développement durable Indicateur 1.2.2.1	Déploiement du plan	Plan d'action déployé	Cible atteinte
		3. Dépôt à l'Assemblée nationale d'un rapport de vigie sur l'élaboration de la nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable Indicateur 1.2.2.2	1 rapport par année d'ici la publication de la nouvelle stratégie	1 rapport	Cible atteinte



OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
-------------------------------	-------------	---------------------	------------------------	-------------------------

### OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.3 : FAVORISER L'ADOPTION D'APPROCHES DE PARTICIPATION PUBLIQUE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET DES MESURES GOUVERNEMENTALES

Mieux faire connaître les travaux du Vérificateur général afin de favoriser la participation publique au contrôle des politiques et des mesures gouvernementales (objectif G)	1. Mise en œuvre d'un plan de communication visant à augmenter la visibilité et l'accessibilité des travaux du Vérificateur général Indicateur 1.3.1.1	Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021	Phase 1 réalisée en majeure partie	Cible atteinte
	2. Pourcentage de la population qui connaît la raison d'être du Vérificateur général Indicateur 1.3.2.1	Augmentation de 5 % par rapport à 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023	-	s. o.



### OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.4 : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Soutenir le développement continu de l'expertise du personnel, en particulier en matière de développement durable (objectif B)	1. Nombre moyen de jours de formation par employé (dans tous les domaines)	7	5	Cible non atteinte
	2. Proportion des nouveaux employés qui reçoivent une formation en développement durable	95 %	100 %	Cible atteinte
	3. Proportion des auditeurs de performance ayant suivi une formation sur l'intégration du développement durable dans leurs travaux	90 %	92 %	Cible atteinte
	4. Nombre d'activités de sensibilisation au développement durable réalisées auprès des employés	4 activités par année 3 dîners du développement durable (D3) par année, avec un taux de participation d'au moins 20 %	7 4	Cible atteinte Cible atteinte

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
<b>OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5 : RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL</b>				
Renforcer la participation à la vie culturelle (objectif F)	1. Nombre d'œuvres d'art québécoises mises en valeur dans les bureaux de Québec et de Montréal	5	Cible non mesurée	Cible non mesurée
<b>OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.6 : COOPÉRER AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN PARTICULIER AVEC LA FRANCOPHONIE</b>				
Coopérer avec d'autres intervenants du secteur public en matière de développement durable aux niveaux national et international, en particulier avec la francophonie (objectif E)	1. Nombre d'interventions du commissaire au développement durable auprès d'autres intervenants du secteur public pour expliquer la nature de ses travaux	2	3	Cible atteinte
<b>OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.2 : APPUYER ET METTRE EN VALEUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE QUI CONTRIBUENT À L'INCLUSION SOCIALE ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS</b>				
Appuyer les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale et de commerce équitable (objectif D)	1. Don moyen recueilli par employé lors de la campagne d'Entraide	Augmentation de 2 %	Augmentation de 3,6 %	Cible atteinte
	2. Nombre d'organismes communautaires ou d'entreprises d'économie sociale et de commerce équitable que le Vérificateur général encourage de manière concrète	5	3	Cible non atteinte

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
<b>OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX 5.1 , 5.2 ET 6.2 : FAVORISER L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE AGIR POUR QUE LES MILIEUX DE VIE SOIENT PLUS SAINS ET SÉCURITAIRES RENFORCER LES CAPACITÉS DES COLLECTIVITÉS DANS LE BUT DE SOUTENIR LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES</b>				
<b>Offrir un environnement de travail sain, mobilisant et accessible</b>  <b>(objectif C)</b>  	1. Pourcentage de mobilisation du personnel permettant de maintenir la certification Employeur remarquable Indicateur 2.1.3.1	2021-2022 : 75 %	–	S. 0.
	2. Certification Entreprise en santé Indicateur 2.1.3.2	Obtention de la certification d'ici le 31 mars 2023	–	S. 0.
	3. Réalisation d'un projet pilote pour l'embauche d'employés qui travaillent dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec Indicateur 2.1.2.1	Dépôt du bilan du projet pilote d'ici le 31 mars 2021	Bilan déposé	Cible atteinte
	4. Nombre d'employés travaillant dans les bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec Indicateur 2.1.2.2	En fonction du bilan du projet pilote : 2021-2022 : 10 à 12 employés 2022-2023 : 12 à 15 employés	–	S. 0.

# ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

## DONNÉES GLOBALES

L'effectif du Vérificateur général est presque exclusivement composé d'employés réguliers.

**TABLEAU 15** Effectif régulier au 31 mars 2021<sup>1</sup>

<b>NOMBRE DE PERSONNES OCCUPANT UN POSTE RÉGULIER</b>
305

1. Ce nombre inclut les titulaires d'emplois supérieurs.

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, l'organisation avait surtout pour objectif de pourvoir des emplois réguliers.

**TABLEAU 16** Personnes embauchées, selon les statuts d'emploi, en 2020-2021

<b>RÉGULIER</b>	<b>OCCASIONNEL</b>	<b>ÉTUDIANT</b>	<b>STAGIAIRE</b>
22	8	3	18

## MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

**TABLEAU 17** Membres des groupes cibles embauchés en 2020-2021

STATUT D'EMPLOI	TOTAL D'EMPLOYÉS EMBauchÉS	MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	PERSONNES HANDICAPÉES	TOTAL DE MEMBRES DES GROUPES CIBLES EMBauchÉS	TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES (%)
Régulier	22	2	0	0	0	2	9,1
Occasionnel	8	1	0	0	0	1	12,5
Étudiant	3	0	0	0	0	0	0
Stagiaire	18	0	0	0	0	0	0

**TABLEAU 18** Évolution du taux d'embauche des membres des groupes cibles selon le statut d'emploi au 31 mars 2021<sup>1</sup>, en pourcentage

STATUT D'EMPLOI	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Régulier	9,1	7,7	13,6
Occasionnel	12,5	0	0
Étudiant	0	0	17,4
Stagiaire	0 <sup>2</sup>	3,7 <sup>2</sup>	s. o.

1. Rappel de l'objectif d'embauche de membres des groupes cibles dans la fonction publique : atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires étant des membres des minorités visibles et ethniques, des anglophones, des autochtones ou des personnes handicapées, afin de hausser la présence de ces groupes dans la fonction publique.

2. Depuis 2019-2020, les données sont présentées différemment des années précédentes pour distinguer le statut d'étudiant et celui de stagiaire.

**TABLEAU 19** Évolution de la présence des membres des groupes cibles (excluant les membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier – résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

	NOMBRE AU 31 MARS 2021	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2021 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2020	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2020 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2019	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2019 (%)
Anglophones	1	0,3	1	0,3	1	0,4
Autochtones	1	0,3	0	0	0	0
Personnes handicapées <sup>1</sup>	0	0	2	0,7	2	0,7

1. Rappel de la cible de représentativité ministérielle pour les personnes handicapées : atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

**TABLEAU 20** Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultats comparatifs au 31 mars de chaque année<sup>1,2</sup>

GRUPE CIBLE PAR REGROUPEMENT DE RÉGIONS	NOMBRE AU 31 MARS 2021	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'FFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2021 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2020	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'FFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2020 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2019	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'FFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2019 (%)
Montréal/Laval	12	18,5	7	10,8	6	9,5
Outaouais/Montérégie	0	0	0	0	0	0
Estrie/ Lanaudière/ Laurentides	0	0	0	0	0	0
Capitale-Nationale	13	5,6	17	7,6	14	6,4
Autres régions	0	0	0	0	0	0

1. Les données n'incluent pas les titulaires d'emplois supérieurs.

2. Rappel des cibles de représentativité pour les membres des minorités visibles et ethniques : atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, les cibles régionales suivantes : Montréal/Laval : 41 %; Outaouais/Montérégie : 17 %; Estrie/Lanaudière/Laurentides : 13 %; Capitale-Nationale : 12 %; autres régions : 5 %.

**TABLEAU 21** Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2021<sup>1</sup>

GRUPE CIBLE	NOMBRE	POURCENTAGE
Minorités visibles et ethniques	1	2,4

1. Rappel de la cible de représentativité pour les membres des minorités visibles et ethniques au sein du personnel d'encadrement : atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, la cible de représentativité de 6 % pour l'ensemble du personnel d'encadrement.

## REPRÉSENTATIVITÉ FÉMININE

**TABLEAU 22** Taux d'embauche des femmes en 2020-2021 par statut d'emploi

	RÉGULIER	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	22	8	3	18	51
Nombre de femmes embauchées	19	6	2	9	36
Taux d'embauche des femmes (%)	86,4	75	66,7	50	70,6

**TABLEAU 23** Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2021

<b>GROUPE CIBLE</b>	<b>PERSONNEL D'ENCADREMENT</b>	<b>PERSONNEL PROFESSIONNEL</b>	<b>PERSONNEL TECHNICIEN</b>	<b>PERSONNEL DE BUREAU</b>	<b>AGENTES ET AGENTS DE LA PAIX</b>	<b>PERSONNEL OUVRIER</b>	<b>TOTAL</b>
Effectif total (hommes et femmes)	48	236	17	4	0	0	305
Femmes	28	156	13	3	0	0	200
Taux de représentativité des femmes (%)	58,3	66,1	76,5	75	0	0	65,6

Au 31 mars 2021, le taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier du Vérificateur général était de 65,6 %. Les femmes sont davantage représentées que les hommes dans toutes les catégories d'emploi.

## **AUTRES MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI**

En 2020-2021, le Vérificateur général a déployé des mesures afin de favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des personnes issues des groupes cibles. Ainsi, il a embauché une personne dans le cadre de la mesure d'intégration en emploi pour les nouveaux arrivants membres des minorités visibles et ethniques. Il a également fait la promotion, auprès de ses employés, de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles. D'ailleurs, grâce à la participation de ses employés, l'organisation a été en mesure de réaliser une mosaïque lexicale à l'image de la diversité culturelle au Vérificateur général. De plus, malgré la promotion du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées, aucun employé n'a été embauché par l'entremise de ce programme.

Plusieurs actions sont planifiées pour l'année 2021-2022, dont la mise en place de séances d'information à l'intention des gestionnaires de l'organisation sur les différentes mesures et les différents programmes déployés par le Secrétariat du Conseil du trésor et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées. Des formations sur la gestion de la diversité culturelle seront également offertes aux gestionnaires en 2021-2022. De plus, l'équipe de l'attraction et de la gestion de talents restera à l'affût des activités de recrutement destinées aux groupes cibles. Enfin, le Vérificateur général continuera de promouvoir auprès de ses employés la Semaine québécoise des rencontres interculturelles afin de souligner la diversité et l'unicité de ses employés.

# DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

*La Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* offre la possibilité aux membres du personnel du Vérificateur général de divulguer un acte répréhensible dont ils ont été ou sont témoins, en s'adressant à la personne désignée comme responsable du suivi des divulgations. En vertu de l'article 25 de cette loi, le Vérificateur général doit rendre compte du nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues. Au cours de l'année 2020-2021, le responsable du suivi des divulgations n'en a reçu aucune.

# ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

**TABLEAU 24** Nombre de demandes reçues

4 <sup>1</sup>
----------------

1. Ce nombre inclut les demandes d'accès à des documents administratifs, les demandes d'accès à des renseignements personnels et les demandes de rectification. Lorsqu'une demande comporte plus d'un volet (accès à des renseignements personnels et rectification, accès à des documents administratifs et à des renseignements personnels, etc.), elle n'est comptabilisée qu'une seule fois, en fonction de ce qui est jugé le plus prépondérant comme nature de la demande.

**TABLEAU 25** Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais, du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	DEMANDES DE RECTIFICATION
0 à 20 jours	4	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

1. Les demandes présentées sont celles dont le traitement a été terminé au cours de l'année financière. La date de réception pourrait donc être antérieure à l'année financière visée par cette reddition de comptes. De même, le nombre de demandes reçues dans l'année et le nombre de demandes traitées pourraient différer.

**TABLEAU 26** Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues, du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021<sup>1</sup>

DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	DEMANDES DE RECTIFICATION	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)	3	0	0	Remise de tout document ou renseignement visé par la demande et détenu par l'organisme
Partiellement acceptée	0	0	0	–
Refusée (entièrement)	1	0	0	Article 41 de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>
Autres	0	0	0	–

1. Les demandes présentées sont celles dont le traitement a été terminé au cours de l'année financière. La date de réception pourrait donc être antérieure à l'année financière visée par cette reddition de comptes. De même, le nombre de demandes reçues dans l'année et le nombre de demandes traitées pourraient différer.

**TABLEAU 27** Mesures d'accommodement raisonnable et avis de révision du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

Demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

# EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Vérificateur général n'est pas assujéti à la *Politique linguistique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*. Cependant, par souci d'exemplarité, il vise à suivre les orientations de cette politique.

La qualité du français est une valeur importante pour le Vérificateur général. Il en fait la promotion en continu en exigeant entre autres la révision linguistique approfondie de tout document destiné à une large diffusion et en offrant de l'aide à la rédaction. Son équipe permanente de réviseures linguistiques compte trois employées. Il fait aussi affaire avec quatre pigistes en période de pointe pour la révision linguistique des rapports qu'il dépose à l'Assemblée nationale. De plus, la direction des communications du Vérificateur général limite la traduction de ses documents publics à ceux que la politique linguistique gouvernementale autorise.

# MESURES RELATIVES À L'INDÉPENDANCE ET À LA CONFIDENTIALITÉ

L'ensemble des employés du Vérificateur général doit remplir une déclaration annuelle relative à l'indépendance et à la confidentialité rappelant les responsabilités de chacun à cet égard. Tous les employés doivent également suivre l'une des deux formations visant à les sensibiliser à la sécurité de l'information et à la protection des renseignements personnels, et à les renseigner sur les exigences à respecter en la matière. Au cours de l'automne 2020, le groupe de travail du comité de la gestion des risques, de l'accès à l'information et de la sécurité a mis à jour ces formations et a invité ses employés à s'inscrire aux différentes séances offertes au courant de l'année 2020-2021.

Ainsi, les employés travaillant dans un secteur autre que l'audit étaient invités à suivre une formation générale sur le sujet. En tout, 34 employés ont assisté à l'une des deux séances de formation offertes en 2020-2021.

Quant aux employés travaillant en audit, ils étaient invités à suivre une mise à jour de la formation intitulée *Traitement de la protection des renseignements personnels dans les dossiers d'audit*, qui porte précisément sur la protection des renseignements personnels dans les dossiers d'audit. Quatre séances ont été offertes en 2020-2021, ce qui a permis à 216 employés de bénéficier de cette formation.

Par ailleurs, l'année 2020-2021 a été marquée par la poursuite des efforts importants entrepris en 2019-2020 pour sécuriser davantage l'information numérique.

Les principales mesures instaurées sont les suivantes :

- ▶ refonte du site Web sécurisé;
- ▶ révision de plusieurs directives et sensibilisation du personnel au respect de ces directives.





**LES  
ÉTATS  
FINANCIERS  
AUDITÉS**

**Le Vérificateur général** est financé par des crédits parlementaires annuels. Les états financiers sont dressés de façon à respecter les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Selon les états financiers, les charges totales de l'exercice 2020-2021 se sont chiffrées à 35,8 millions de dollars, soit une hausse de 6,6 % par rapport à l'exercice précédent.

La principale hausse cette année est attribuable à la rémunération. Cette augmentation, qui s'élève à 2,9 millions de dollars (10,7 %), s'explique surtout par la progression salariale du personnel dans les échelles de traitement, par un nombre d'employés plus élevé, ainsi que par la constitution de provisions pour l'indexation des salaires des employés selon les nouvelles conventions collectives. Notons qu'en 2020-2021, la rémunération a représenté 84 % des charges du Vérificateur général, comparativement à 81 % en 2019-2020.

# Rapport de la direction

Les états financiers du Vérificateur général du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et des jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Vérificateur général du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le cabinet MDCB comptables professionnels agréés S.E.N.C. a procédé à l'audit des états financiers du Vérificateur général du Québec conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de son audit et l'expression de son opinion.

L'auditeur indépendant peut, sans aucune restriction, rencontrer la direction du Vérificateur général du Québec pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Guylaine Leclerc, FCPA, FCA  
Vérificatrice générale du Québec



Amélie Vaillancourt, CPA, CGA  
Directrice des ressources financières  
et matérielles

Québec, le 9 juillet 2021

# Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Vérificateur général du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des résultats et de l'excédent cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

# Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ▶ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

# Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- ▶ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons à la direction notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*MOCB Comptables Professionnels Agrés snc*<sup>1</sup>

**Société de comptables professionnels agréés**

Québec, le 9 juillet 2021

---

1. CPA auditeur, CA permis n°A115130

# État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

	2021		2020
	Budget (note 3)	Résultats réels	Résultats réels
<b>Revenus (note 4)</b>	35 655	35 900	33 714
<b>Charges</b>			
Rémunération	28 431	30 024	27 121
Services professionnels en audit	1 375	1 209	1 511
Services d'audits financiers	422	417	421
Services administratifs	1 459	835	994
Droits d'auteur et licences	945	910	800
Frais de déplacement et représentation	468	13	365
Télécommunications	202	201	239
Services d'impression et de publication	206	165	189
Loyers, taxes et électricité	1 343	1 343	1 248
Fournitures	176	138	113
Entretien	78	28	21
Amortissement des immobilisations corporelles	550	469	502
	<b>35 655</b>	<b>35 752</b>	<b>33 524</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	—	<b>148</b>	<b>190</b>
Excédent cumulé au début de l'exercice	—	1 485	1 295
<b>Excédent cumulé à la fin de l'exercice</b>		<b>1 633</b>	<b>1 485</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État de la situation financière au 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

	2021	2020
<b>Actifs financiers</b>		
Droits de trésorerie	3 043	2 696
Créances	16	74
À recevoir du fonds général du fonds consolidé du revenu, sans intérêt et échéance (note 5)	8 694	8 186
	<b>11 753</b>	<b>10 956</b>
<b>Passifs</b>		
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	548	617
Charges à payer et frais courus (note 6)	6 640	5 125
Crédits reportés (note 7)	330	698
Provision pour congés de maladie (note 8)	4 508	4 800
	<b>12 026</b>	<b>11 240</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(273)</b>	<b>(284)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 9)	1 633	1 485
Charges payées d'avance	273	284
	<b>1 906</b>	<b>1 769</b>
<b>Excédent cumulé</b>	<b>1 633</b>	<b>1 485</b>
<b>Obligations contractuelles (note 10)</b>		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Vérificateur général du Québec



Guylaine Leclerc, FCPA, FCA  
Vérificatrice générale du Québec



Amélie Vaillancourt, CPA, CGA  
Directrice des ressources financières  
et matérielles

# État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

	2021		2020
	Budget (note 3)	Résultats réels	Résultats réels
<b>Excédent de l'exercice</b>	—	148	190
Variation due aux immobilisations :			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 050)	(617)	(692)
Amortissement des immobilisations corporelles	550	469	502
	<b>(500)</b>	<b>(148)</b>	<b>(190)</b>
Acquisitions de charges payées d'avance	—	(273)	(284)
Utilisation de charges payées d'avance	—	284	387
	—	11	103
<b>Diminution (augmentation) de la dette nette</b>	<b>(500)</b>	<b>11</b>	<b>103</b>
Dette nette au début de l'exercice		(284)	(387)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>		<b>(273)</b>	<b>(284)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent de l'exercice	148	190
Élément sans effet sur les droits de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	469	502
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	58	620
À recevoir du fonds général du fonds consolidé du revenu	(508)	(235)
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	(69)	(68)
Charges à payer et frais courus	1 559	679
Crédits reportés	(368)	(251)
Provision pour congés de maladie	(292)	(122)
Charges payées d'avance	11	103
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>1 008</b>	<b>1 418</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(661)	(984)
<b>Augmentation des droits de trésorerie</b>	<b>347</b>	<b>434</b>
<b>Droits de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>2 696</b>	<b>2 262</b>
<b>Droits de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>3 043</b>	<b>3 696</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Notes complémentaires

## 31 mars 2021

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 1. Nature des activités

En vertu de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), le Vérificateur général du Québec effectue notamment la vérification des livres et comptes du fonds consolidé du revenu, des organismes publics et de plusieurs organismes du gouvernement du Québec. Cette vérification comporte l'audit financier, l'audit de la conformité des opérations aux lois, règlements, politiques et directives ainsi que l'audit de performance. Le Vérificateur général du Québec exerce les pouvoirs que la loi lui confie et les résultats de ses audits sont communiqués à l'Assemblée nationale, dont il relève.

Le Vérificateur général du Québec est financé au moyen de crédits annuels octroyés par l'Assemblée nationale et n'est pas assujéti aux termes des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu.

### 2. Principales méthodes comptables

#### Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Vérificateur général du Québec utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Vérificateur général du Québec par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément faisant l'objet d'estimations est l'évaluation de la provision pour congés de maladie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

#### Instruments financiers

Les droits de trésorerie et les créances sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus, à l'exception des avantages sociaux à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

# Notes complémentaires

## 31 mars 2021

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Revenus

Les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si ces crédits sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans ces cas, ils sont comptabilisés à titre de revenus au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

#### Actifs

##### Droits de trésorerie

Les opérations financières du Vérificateur général du Québec sont effectuées par l'entremise du fonds général du fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec. Les droits de trésorerie représentent le montant d'encaisse que le Vérificateur général du Québec a le droit de tirer du fonds général du fonds consolidé du revenu afin d'acquitter ses obligations à même les crédits qui lui ont été accordés.

#### Passifs

##### Avantage incitatif reporté relatif à un bail

L'avantage incitatif accordé par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, est reporté et réduit de façon linéaire sur la durée du bail.

##### Crédits reportés

Certains crédits parlementaires inutilisés peuvent être reportés uniquement à l'exercice subséquent. Ce report doit être autorisé au préalable par le Bureau de l'Assemblée nationale.

##### Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle.

Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

# Notes complémentaires

## 31 mars 2021

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire :

CATÉGORIE	DURÉE
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	5 ans
Équipement informatique et logiciels	3 ans
Développement informatique	10 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

#### Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les services reçus à titre gratuit ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

# Notes complémentaires

## 31 mars 2021

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

### 3. Budget

Le budget détaillé, préparé par la direction du Vérificateur général du Québec, a été approuvé par le Bureau de l'Assemblée nationale le 14 mai 2020.

### 4. Revenus

Le Vérificateur général du Québec est financé par des crédits parlementaires annuels.

	2021	2020
<b>Crédits parlementaires</b>		
Initiaux	35 457	33 924
Réalloués de l'exercice antérieur	698	949
À recevoir du fonds général du fonds consolidé du revenu (variation des sommes)	508	235
	<b>36 663</b>	<b>35 108</b>
Périmés	(433)	(696)
Reportés à l'exercice subséquent	(330)	(698)
	<b>35 900</b>	<b>33 714</b>

# Notes complémentaires

## 31 mars 2021

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 5. À recevoir du fonds général du fonds consolidé du revenu

	2021	2020
Traitements et avantages sociaux	4 186	3 386
Congés de maladie	4 508	4 800
	8 694	8 186

### 6. Charges à payer et frais courus

	2021	2020
Fournisseurs et autres	1 023	1 160
Traitements	2 322	1 139
Avantages sociaux	195	96
Provision pour vacances	3 100	2 730
	6 640	5 125

### 7. Crédits reportés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, le Vérificateur général du Québec a reporté 330 milliers de dollars de crédits (2020 : 698 milliers de dollars).

	2021	2020
<b>Solde au début</b>	698	949
Crédits reportables	330	698
Virement aux revenus de l'exercice	(698)	(949)
<b>Solde à la fin</b>	330	698

# Notes complémentaires

## 31 mars 2021

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 8. Provision pour congés de maladie

Le Vérificateur général du Québec applique le programme d'accumulation de journées de congés de maladie prévu par les conventions collectives des employés non syndiqués du gouvernement, ce qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum leur est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 ainsi que des mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Les mesures transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2017 pour les fonctionnaires ou au 31 mars 2019 pour les professionnels. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congés de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 % aux employés.

	2021	2020
<b>Solde au début</b>	<b>4 800</b>	4 922
Variation de l'exercice	47	430
Prestations versées au cours de l'exercice	(339)	(552)
<b>Solde à la fin</b>	<b>4 508</b>	<b>4 800</b>

### Évaluation

Le programme d'accumulation de congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2021	2020
Taux d'indexation	2,50 %	2,50 %
Taux d'actualisation	0,37 % à 2,97 %	0,81 % à 2,70 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	16 ans	16 ans

# Notes complémentaires

## 31 mars 2021

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 9. Immobilisations corporelles

	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIELS	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	2021 TOTAL	2020 TOTAL
<b>Coût des immobilisations</b>						
Solde d'ouverture	2 274	1 208	2 509	257	6 248	5 556
Acquisitions	—	32	585	—	617	692
Radiations	—	—	—	—	—	—
<b>Solde de clôture</b>	<b>2 274</b>	<b>1 240</b>	<b>3 094</b>	<b>257</b>	<b>6 865</b>	<b>6 248</b>
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde d'ouverture	1 491	1 042	2 022	208	4 763	4 261
Amortissement de l'exercice	77	51	317	24	469	502
Incidence des radiations	—	—	—	—	—	—
<b>Solde de clôture</b>	<b>1 568</b>	<b>1 093</b>	<b>2 339</b>	<b>232</b>	<b>5 232</b>	<b>4 763</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars</b>	<b>706</b>	<b>147</b>	<b>755</b>	<b>25</b>	<b>1 633</b>	<b>1 485</b>

	2021	2020
Budget initial d'immobilisations corporelles	1 050	1 388
Acquisitions de l'exercice	(617)	(692)
Crédits parlementaires périmés	(433)	(696)
	—	—

Des acquisitions d'immobilisations corporelles ayant une valeur comptable de 253 milliers de dollars (2020 : 297 milliers de dollars) sont présentées dans les charges à payer et frais courus.

# Notes complémentaires

## 31 mars 2021

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 10. Obligations contractuelles

Le Vérificateur général du Québec loue des locaux et de l'équipement en vertu de contrats de location-exploitation et d'un contrat de service pour un montant de 5 789 milliers de dollars (2020 : 6 202 milliers de dollars) expirant de novembre 2021 à mars 2029. Les obligations contractuelles s'établissent comme suit pour les prochains exercices :

2021-2022	1 320
2022-2023	1 371
2023-2024	777
2024-2025	466
2025-2026 et les suivants	1 855
	<b>5 789</b>

De plus, le Vérificateur général du Québec a signé des contrats de services professionnels pour 1 221 milliers de dollars (2020 : 1 088 milliers de dollars) comportant une clause de résiliation unilatérale.

### 11. Opérations entre apparentés

Le Vérificateur général du Québec est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres décisionnels du comité exécutif.

Le Vérificateur général du Québec n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Vérificateur général du Québec et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

Les membres du personnel du Vérificateur général du Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), incluant le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Le Vérificateur général du Québec n'assume aucune cotisation à titre d'employeur et n'a aucune obligation envers ces régimes gouvernementaux. Le coût de ces avantages sociaux, payé à même les crédits du Secrétariat du Conseil du trésor, entité sous contrôle commun, n'est pas présenté dans l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

# Notes complémentaires

## 31 mars 2021

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 12. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Le Vérificateur général du Québec est exposé au risque de crédit et de liquidité, mais n'est pas exposé au risque de marché qui se définit comme étant le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit associé aux droits de trésorerie et aux créances est réduit puisque ces sommes sont à recevoir d'entités gouvernementales. Aux 31 mars 2021 et 2020, toutes les créances étaient recevables dans les 30 jours. L'exposition maximale au risque de crédit se limite à la valeur comptable des droits de trésorerie et des créances.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Vérificateur général du Québec ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Le Vérificateur général du Québec établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'il dispose des droits de trésorerie nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers.

	2021	2020
<b>Charges à payer et frais courus</b>		
Moins de 90 jours	1 684	1 620
90 à 365 jours	4 761	3 409
	6 445	5 029

# ANNEXES

**ANNEXE 1 Audits des états financiers confiés à des cabinets comptables et honoraires versés pour ces audits (en dollars)**

**ANNEXE 2 Interventions en audit de performance réalisées en 2020-2021**

**ANNEXE 3 Liste des entités pour lesquelles le rapport de l'auditeur indépendant signé entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021 comporte une opinion modifiée**

**ANNEXE 4 Organigramme du Vérificateur général du Québec au 31 mars 2021**

# Annexe 1

## Audits des états financiers confiés à des cabinets comptables et honoraires versés pour ces audits (en dollars)<sup>1</sup>

		HONORAIRES PROFESSIONNELS ASSUMÉS PAR :				
		VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		ENTITÉS		
		Nombre d'interventions <sup>2</sup>	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
1	Bibliothèque et Archives nationales du Québec	1	31 813	30 000		
2	Centre de la francophonie des Amériques	1	10 000	10 000		
3	Centre de recherche industrielle du Québec	1	37 500	24 700		
4	Commission de la construction du Québec	12			425 000	425 000
5	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	1			204 000	204 625
6	et Fonds de la santé et de la sécurité du travail	1				
7	Conseil des arts et des lettres du Québec <sup>3</sup>	0		15 606		
8	Corporation d'urgences-santé	1	38 000	39 500		
9	École nationale de police du Québec	1			19 488	18 000
10	École nationale des pompiers du Québec	1			30 850	29 500
11	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies	1	9 000	9 000		
12	Fonds de recherche du Québec – Santé	1	23 200	23 000		
13	Fonds de recherche du Québec – Société et culture	1	9 000	9 000		
14	Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages	1			10 000	10 000
15	Cautionnements individuels des agents de voyages	1			5 500	5 000
16	Héma-Québec	1			47 500	47 500
17	Institut de la statistique du Québec	1	15 200	15 000		
18	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	1	17 915	17 840		
19	Institut national de santé publique du Québec	1	16 320	19 487		

## HONORAIRES PROFESSIONNELS ASSUMÉS PAR :

		<b>VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL</b>			<b>ENTITÉS</b>	
		<b>Nombre d'interventions<sup>2</sup></b>	<b>2020-2021</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2019-2020</b>
20	Musée d'art contemporain de Montréal	1	33 205	32 235		
21	Musée de la civilisation	1	28 000	28 000		
22	Musée national des beaux-arts du Québec	1	28 000	28 000		
23	Office des professions du Québec	1			11 939	11 705
24	Office Québec-Monde pour la jeunesse	1	16 500	16 500		
25	Régie de l'énergie	1			30 000	23 500
26	Régie du bâtiment du Québec	1			32 000	32 000
27	Société de développement de la Baie-James	1			40 390	37 450
28	Société de développement des entreprises culturelles	1	32 000	31 000		
29	Société de financement des infrastructures locales du Québec <sup>4</sup>	1			89 500	
30	Société des établissements de plein air du Québec	1			50 000	52 000
31	Société des traversiers du Québec	1	23 200	22 700		
32	Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	1	43 000	43 000		
33	Société du Centre des congrès de Québec	1	20 264	18 000		
34	Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	1			16 811	15 300
35	Sociétés Innovatech <sup>5</sup>	0				19 800
36	Société québécoise d'information juridique	1			22 000	21 500
37	Tribunal administratif du travail	1			18 550	18 175
<b>Total</b>		<b>46</b>	<b>432 117</b>	<b>432 568</b>	<b>1 053 528</b>	<b>971 055</b>

1. Les montants représentent le coût complet de l'audit. Par conséquent, ils diffèrent de ceux mentionnés dans les états financiers puisque des missions se réalisent sur deux exercices financiers du Vérificateur général.
2. Il s'agit du nombre d'états financiers audités.
3. Il s'agit d'une mission d'audit réalisée à l'interne pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020.
4. L'audit des états financiers de la Société de financement des infrastructures locales du Québec est confié à un cabinet comptable depuis l'exercice clos le 31 mars 2020.
5. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les activités des sociétés Innovatech relèvent du Fonds du développement économique, dont le Vérificateur général audite les livres et les comptes.

# Annexe 2

## Interventions en audit de performance réalisées en 2020-2021

**TABLEAU 28** Rapports déposés à l'Assemblée nationale de septembre 2020 à juin 2021 et pris en compte dans le tableau 1

---

### Audits de performance

Accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance  
Approvisionnement en produits sanguins et en produits plasmatiques  
Fonds vert : qualité de l'information et contrôles pour une saine gestion  
Gestion des licences d'entrepreneur en construction et tarification  
Intégration et maintien en emploi des jeunes personnes handicapées  
Mesure de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux : indicateurs  
Neiges usées : répercussions sur l'environnement  
NM *F.-A.-Gauthier* : conception et construction  
Produits alimentaires : fiabilité de l'information sur les étiquettes  
Programme AccèsLogis Québec : réalisation des projets d'habitation  
Programme d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres  
Projets en technologies de l'information des universités  
Rémunération des médecins : conception et gestion des nouvelles ententes  
Réseau national intégré de radiocommunication : coûts et performance

---

### Autres travaux

Bonnes pratiques de cinq pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre  
Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de loi n° 66, *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*  
Pandémie de COVID-19 : stratégie d'audit

---

# Annexe 3

## Liste des entités pour lesquelles le rapport de l'auditeur indépendant signé entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021 comporte une opinion modifiée

NOM DE L'ENTITÉ	DATE DE FIN DE L'EXERCICE	DATE DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	TYPE D'OPINION	NATURE DE L'OPINION MODIFIÉE
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	31 mars 2020	23 juin 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Centre de recherche industrielle du Québec	31 mars 2020	22 juillet 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Centre de services scolaire des Découvreurs	30 juin 2020	16 octobre 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Centre de services scolaire des Découvreurs (états financiers résumés)	30 juin 2020	16 octobre 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Centre de services scolaire Marie-Victorin	30 juin 2020	6 novembre 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	31 mars 2020	9 juillet 2020	Modifiée avec 2 réserves	1- Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire 2- Comptabilisation de contrats de location-acquisition en contrats de location-exploitation
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	31 mars 2020	13 juillet 2020	Modifiée avec 2 réserves	1- Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire 2- Comptabilisation de contrats de location-acquisition en contrats de location-exploitation
Cégep Montmorency	30 juin 2020	25 novembre 2020	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est raisonnablement assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Comité Entraide – secteurs public et parapublic	31 mars 2020	20 novembre 2020	Modifiée avec réserve	Impossibilité d'auditer l'exhaustivité des souscriptions à recevoir (comptant et activités de financement) et des sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance
Commission de la capitale nationale du Québec	31 mars 2020	11 juin 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	30 juin 2020	13 novembre 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire

<b>NOM DE L'ENTITÉ</b>	<b>DATE DE FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>DATE DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>TYPE D'OPINION</b>	<b>NATURE DE L'OPINION MODIFIÉE</b>
Fonds du Plan Nord	31 mars 2020	20 juillet 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – non-comptabilisation d'une contribution du gouvernement du Québec pour laquelle le pouvoir d'autorisation a été exercé à la date des états financiers
Fonds vert	31 mars 2018	25 septembre 2020	Modifiée avec réserve	Impossibilité d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour auditer une partie importante des frais de gestion liés à la réalisation des activités et à l'administration
Fonds vert	31 mars 2019	1 <sup>er</sup> février 2021	Modifiée avec réserve	Impossibilité d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour auditer une partie importante des frais de gestion liés à la réalisation des activités et à l'administration
Gouvernement du Québec (états financiers consolidés)	31 mars 2020	22 décembre 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet cédant
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	30 juin 2020	1 <sup>er</sup> octobre 2020	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est raisonnablement assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Institut national de santé publique du Québec	31 mars 2020	15 juillet 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Musée d'art contemporain de Montréal	31 mars 2020	16 juin 2020	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est raisonnablement assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Musée de la civilisation	31 mars 2020	22 juin 2020	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est raisonnablement assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Musée national des beaux-arts du Québec	31 mars 2020	18 juin 2020	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est raisonnablement assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)

<b>NOM DE L'ENTITÉ</b>	<b>DATE DE FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>DATE DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>TYPE D'OPINION</b>	<b>NATURE DE L'OPINION MODIFIÉE</b>
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique (anciennement la Régie des installations olympiques)	31 octobre 2020	23 février 2021	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société de développement des entreprises culturelles	31 mars 2020	7 juillet 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société de la Place des Arts de Montréal	31 août 2020	13 juillet 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société des établissements de plein air du Québec	31 mars 2020	17 juin 2020	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est raisonnablement assuré (équivalent pour les normes internationales d'information financière [IFRS] de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Société des traversiers du Québec	31 mars 2020	25 juin 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société du Centre des congrès de Québec	31 mars 2020	15 juin 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société du Grand Théâtre de Québec	31 août 2020	20 janvier 2021	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société du Palais des congrès de Montréal	31 mars 2020	9 juillet 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Télé-Québec	31 mars 2020	10 juillet 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire

# Annexe 4

## Organigramme du Vérificateur général du Québec au 31 mars 2021



